

Défense de la langue française

La langue française est ma
langue d'adoption, ma langue
de famille, ma langue
d'affection mais aussi de
travail.

Emmanuelle Laborit

promotion et rayonnement



N° 282
9 €
4^e trimestre 2021

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164

2022

À l'abri de la langue française

*Le président Xavier Darcos,
de l'Académie française,
et le conseil d'administration
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année.*



Dessin de Jean Brua

Défense de la langue française



N° 282

octobre - novembre - décembre 2021

Du président

- 2 Célébration.
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 Au Cameroun.
Anne-Françoise Cournet
8 La supérette de Mora
9 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 12 Emprise inquiétante.
Véronique Likforman

Le français en France Vocabulaire

- 15 L'Académie gardienne
de la langue.
16 Mots en péril.
Gilles Fau
17 Acceptions et mots nouveaux.
18 Les mots chapeautés.
Francis Rouard
19 De dictionnaires en dictionnaires.
Jean Pruvost
22 Glanure lexicale.
Gilles Fau

- 24 Les mots en famille.
Philippe Le Pape
26 Introuvables.
Jacques Groleau
28 Nous l'écrivions jadis.
René Georgin
30 Déconseillé.
Christian Tremblay

Jeux

- 30 Vocabuliste.
Jean Laquerbe
31 Trouvez l'auteur.
32 Mots croisés de Melchior.

Style et grammaire

- 33 Évitions les pléonasmes (2).
Alain Sulmon
34 Un éloge de l'esprit.
36 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
37 Pour ne pas que...
Yves Barrême
39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur / humour

- 43 Le *pass* ne passe(ra) pas !
Joseph de Miribel
44 Barbarismes à la mode.
Michel Mourlet

- 46 Un œil sur les bêtes.
Marceau Déchamps
47 Fierté vaccinale.
Bernard Leconte
48 Personne ou individu ?
Maurice Vêret
49 Faute grossière.
Jean-Pierre Colignon

Comprendre et agir

- 50 Sus aux anglicismes !
Alain Sulmon
52 Plaidoyer.
Seven de Kerros
55 La Kirguizie.
Ange Bizet
58 *Antonymos*.
Marcienne Martin
60 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
61 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps

Nouvelles publications

- 62 *Monika Romani*
Jacques Dhaussy

I à XVI

Vie de l'association

Célébration

Voici la suite du « Discours d'ouverture » (voir *DLF* n° 281) prononcé par notre président, le 8 juin 2021, à l'occasion du 400^e anniversaire de la naissance de La Fontaine* célébré par l'Institut de France.

Un dernier paradoxe encore : La Fontaine a été présenté, dans la tradition historiographique de notre littérature, comme le poète français par excellence. Hippolyte Taine y voyait même l'archétype de « *l'esprit gaulois* ». Et, pourtant, il incarne pour nous un moment de perfection dans le classicisme du Grand Siècle. Curieux binôme, entre Vercingétorix et Louis XIV. Pour sortir de ces étiquetages, tenons-nous-en à la définition panoptique que La Fontaine donnait de son œuvre :

*« Une ample comédie à cent actes divers
Et dont la scène est l'univers. »*

Ce spectacle total, le baron Feuillet de Conches en avait saisi la puissance universelle. Chef du protocole au Quai d'Orsay, au XIX^e siècle,



« Le Petit Poisson et le Pêcheur », par Lam-Koa (Chine, 1839), collection Feuillet-de-Conches au musée Jean-de-La Fontaine, à Château-Thierry.

il était bien placé pour percevoir la dimension internationale de son auteur préféré. Il imagina de confier une mission spéciale aux diplomates et consuls français partant vers les horizons les plus lointains : ils devaient trouver les meilleurs artistes du pays, et leur faire illustrer quelques-unes des *Fables* de La Fontaine. La collection exceptionnelle ainsi réunie par Feuillet de Conches, aujourd'hui l'un des trésors

du musée de Château-Thierry, ne résume-t-elle pas l'un des sens profonds de l'œuvre qui nous réunit aujourd'hui ?

Les Fables sont le grand livre de l'humain.

En effet, faut-il être français pour comprendre, avec « Le Songe d'un Habitant du Mogol », combien la solitude, la liberté intérieure et l'*otium* sont nécessaires à la réflexion et à la création ? Faut-il être français pour redécouvrir, avec « Les Deux Amis », que la véritable amitié n'a pas grand-chose à voir avec le sens galvaudé que l'on donne à ce mot à l'âge des réseaux sociaux ? Faut-il être français pour sourire, avec la fable « Les Oreilles du Lièvre », de la lucidité ironique face à toutes les tyrannies et aux caprices des puissants ?

J'y vois une des raisons de la perpétuelle actualité de La Fontaine : son évidente universalité se fonde sur l'esprit de liberté qui l'anime à tous égards. Liberté du Parnasse face à la Cour ; liberté de conscience de la République des Lettres face à l'absolutisme. Mais cette liberté est mûrie, détachée, sans illusion. Elle relève non d'une nonchalance à laquelle on se laisserait aller, mais d'un exercice spirituel consciemment entretenu.

On comprend les réticences de Louis XIV, quand Jean de La Fontaine entra à l'Académie française. Il se méfiait de ce créateur libre et peu inféodé, qui cultivait un recul distancié pour porter un juste regard sur le pouvoir. Alors seulement, il serait en mesure d'éclairer les puissants. Il reste, à cet égard, une référence lumineuse pour ce que doit être la vocation des esprits épris de liberté.

Dans sa grande salle des séances où l'Institut déploie son activité depuis si longtemps, bien des yeux de marbre scrutent le visiteur. Les statues en pied, toutes, illustrent les principales gloires du Grand Siècle dans les arts et les lettres. Jean de La Fontaine nous y regarde avec attention

* Rappelons que l'enregistrement en vidéo de cette séance est accessible à tous sur la chaîne YouTube de l'Institut de France.

et bienveillance, près de la porte qui conduit à la salle où l'Académie française tient séance.

À travers les siècles, celui qui a tant fait honneur à la devise de son académie en servant si bien « l'immortalité » de la langue française, ne se contente pas de nous observer. Il attend avec impatience les commentaires des fables que ses successeurs du XXI^e siècle vont maintenant proposer. La Fontaine nous écoute... et il ne sera jamais facile d'être digne de lui.

Xavier Darcos

Chancelier de l'Institut de France

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

Le

français

dans le

monde

Au Cameroun

Nous remercions Anne-Françoise Counet de nous avoir autorisés à reproduire l'article intitulé « Le Cameroun, un pays bilingue où le français supplante l'anglais », article publié dans le numéro 95 (janvier-mars 2020) de *Nouvelles de Flandre. En voici des extraits.**

Le Cameroun est un pays bilingue, héritage de son passé colonial. Le territoire a été convoité par les colonisateurs européens dès le xve siècle. Portugais, Hollandais, Allemands s'y sont succédé jusqu'à la Première Guerre mondiale où, après la défaite allemande, le Cameroun est partagé entre la France et la Grande-Bretagne.

Après l'indépendance, en 1960, les deux parties britannique et française sont réunifiées. Le français et l'anglais deviennent les deux langues officielles, probablement parce que les langues camerounaises étaient à la fois très nombreuses (entre 250 et 300), fort diversifiées et parlées parfois par très peu de personnes. Le Cameroun fait à la fois partie de l'OIF et du Commonwealth. [...]

Langue d'enseignement

« *Le français n'est bien maîtrisé que par les personnes qui ont été scolarisées* », constate Marie-Thérèse Ambassa-Betoko, professeur à l'École normale supérieure et présidente du Regroupement des enseignants de français du Cameroun. Dans les régions francophones, les enfants sont entièrement scolarisés en français et apprennent l'anglais comme langue étrangère (et inversement dans les régions anglophones). À la maison, ils parlent le dialecte des parents et parfois le français quand les parents parlent deux langues différentes.

Ils sont aussi en contact avec la langue française (parfois fort approximative) dans la vie quotidienne puisque c'est la langue parlée dans les commerces, l'administration, les médias. De ce fait, l'anglais reste très mal maîtrisé.

Certains parents envoient leurs enfants dans des écoles dites « bilingues » – qui, en réalité, sont des écoles anglophones – car ils réalisent l'importance de l'anglais à l'international. Mais le Cameroun reste un des rares pays où le français garde une place tout à fait privilégiée par rapport à l'anglais. [...]

L'Institut français joue un rôle particulièrement important d'une part au niveau de l'enseignement de la langue française notamment pour un soutien linguistique et scolaire des enfants de la filière bilingue comme l'explique Ariel Pagua, responsable des cours. D'autre part, au niveau culturel puisque l'Institut est un véritable pôle d'attraction pour la population locale. Sa salle de plus de 250 places et sa programmation en font un des lieux culturels majeurs aussi bien à Yaoundé qu'à Douala, la capitale économique.

Anne-Françoise Counet

* *Nouvelles de Flandre* est, en Belgique, la revue trimestrielle de l'Association pour la promotion de la francophonie en Flandre (APFF).

**À titre de promotion : chaque abonné
cité dans la revue reçoit deux exemplaires
supplémentaires de DLF.**

La supérette de Mora

La supérette solidaire de Mora, lieu d'échange, de commerce et de culture, est en construction depuis plus de deux ans (voir *DLF* n°s 274 et 279). Françoise Etoa, présidente du Cercle des enfants de DLF, s'est rendue récemment dans cette ville de l'extrême nord du Cameroun, pour voir l'avancée des travaux.



Certes, le chantier a été ralenti à cause de la pandémie. Mais aujourd'hui le gros œuvre est terminé (le groupe Lafarge a donné tout le ciment, et le groupe Razel Cameroun a mis ses ouvriers à disposition).

M^{me} Etoa a donc sollicité les Forestiers du Cameroun (entreprise française, installée depuis longtemps dans ce pays) pour obtenir le bois de la charpente, etc. Comptant une nouvelle fois sur la générosité des mécènes*, elle pense que la supérette de Mora n'aura plus qu'à recevoir meubles, matériel informatique et autres fournitures, en mars 2022.

Rappelons que c'est le Cercle des enfants qui donnera les livres pour tous les âges, et que l'aide des membres de DLF est vivement attendue : les ouvrages – étiquetés au nom du Cercle des enfants – peuvent être déposés au secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris (tél. : 01 42 65 08 87).

La rédaction

* Citons Razel Cameroun, Cimencam (groupe Lafarge au Cameroun) et MTN (société de télécommunications sud-africaine) qui offre chaises, tables, ordinateurs et la Wi-Fi pour la salle multimédia, sans oublier la mairie de Mora qui a donné le terrain de 1 000 m² et qui se chargera de trouver des enseignants pour la salle d'informatique et les employés qui animeront ce centre.

Les brèves

de la Francophonie — **de chez nous** — et d'ailleurs

— Canada

Impératif français publiera, chaque mois, sur son site, des vidéos sur la langue française ; vidéos de Charles Xavier Durand, professeur et auteur notamment de La langue française : atout ou obstacle (Presses universitaires du Mirail, 1997, 448 p.).

—

Le Dictionnaire des francophones vient d'accueillir FranceTerme, base de données terminologiques de la DGLFLF, et le Grand Dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française.*

—

Tunisie

• Le 18^e Sommet de la Francophonie, prévu à Djerba les 20 et 21 novembre 2021, est reporté, dans cette ville, aux 19 et 20 novembre 2022.

• **Les 49^{es} Assises de l'UPF*** sont également reportées.

—

Suisse

Le Conseil d'État valaisan a prié l'administration cantonale de ne plus utiliser l'écriture inclusive.

— Quelques prix littéraires

• **Quelques prix décernés par l'Académie française :**

- **Grand Prix de la Francophonie** au poète, dramaturge, musicien... haïtien Frankétienne.

- **Prix du Rayonnement de la langue et de la littérature françaises** (médaille de vermeil) à Emily Beeny, conservateur au J. Paul Getty Museum ; Michel Foucher, géographe et auteur de *l'Atlas des mondes francophones* (Éditions Marie B, 2020, 64 p.) ; Helen Glanville, spécialiste des questions de conservation et de restauration des biens culturels ; Emmelie Prophète-Milcé, femme de lettres et directrice du Bureau haïtien du droit d'auteur, et Jean-Noël Schifano, traducteur et directeur de la collection « **Continents noirs** » des éditions Gallimard.

• **Le Sénégalais Mohamed Mbougar Sarr a reçu le prix Goncourt 2021 pour *La plus secrète mémoire des hommes* (Philippe Rey / Jimsaan, 2021, 448 p.).**

• **Le 16^e prix Senghor du premier roman francophone a été remis à Annie**

Lulu pour *La mer Noire dans les Grands Lacs* (Julliard, 2021, 224 p.).

• **Décerné par la ville de Brive, le Prix de la langue française 2021 a été attribué à Pierre Bergounioux.**

• **Le lauréat du prix France-Acadie 2021 est Jean-Louis Grosmaire pour *Acadissima* (Presses de l'université d'Ottawa, 2021, 300 p.).**

• **Au 26^e Festival de Cognac, Frédéric Lepage a reçu le prix Polar 2021 du meilleur roman policier francophone pour *Si la bête s'éveille* (Plon, 2021, 560 p.).**

—

Alain Mabanckou sera, du 24 au 27 février 2022, à Nantes, le directeur artistique de la 10^e Atlantide, Les Mots du Monde, festival des littératures.

—

Belgique

• *La Maison de la Francité organise, jusqu'au 20 mars 2022, un concours de textes international. Il est destiné aux participants de Belgique et de Tunisie. Thème : « Musique et bruits du monde ».*

• *La Foire du livre de Bruxelles se tiendra du 10 au 13 mars 2022.*

• *Le concours Eloquentia-Bruxelles, désormais intitulé « Réciproque », se déroule du 20 septembre 2021 au 30 juin 2022.*

—
L'AUF* et FEI* lancent :
« Je m'évalue pour progresser en français » sur application mobile. C'est un test de langue française au service des enseignants du primaire et du secondaire des pays francophones émergents.

—
Russie

• *Le 2^e E-Séminaire de l'AEFR*, « L'enseignement du FLE en mode hybride : nouveaux outils et pistes de réflexion », aura lieu du 30 janvier au 5 février 2022.*

—
Publié par l'AUF et consultable en ligne, le *Livre blanc de la francophonie scientifique* comporte 232 pages d' « analyses thématiques et géographiques, de tableaux, de graphiques et de focus territoriaux (10 régions et 41 pays à la loupe) ».

—
Les 3^{es} Résonances francophones se tiendront à Paris (salle Victor-Hugo de l'Assemblée nationale), en février 2022, et mettront à l'honneur la Tunisie et

le Congo. Les prix des Orateurs de la francophonie – concours d'expression en langue française – y seront remis aux auteurs et paroliers francophones.

—
« Dis-moi dix mots », opération de sensibilisation à la langue française, invite, de septembre à juin, à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique. Les dix mots « *qui (d) étonnent !* », choisis par les partenaires du réseau OPALE* (France, Belgique, Québec, Suisse et OIF*), sont : *décalé, divulguer, ébaubi, époustouflant, farcer, kaï, médusé, pince-moi, saperlipopette, tintamarre.*

—
La Semaine de la langue française et de la Francophonie aura lieu du 12 au 22 mars 2022.

—
Organisée par l'APFA*, l'épreuve de La Coupe du mot d'or se déroulera le mardi 22 mars 2022.

—
Vendre des livres français dans le monde entier à « des tarifs inférieurs à ceux pratiqués par Amazon et des délais de livraison équivalents », c'est le beau pari de LIREKA, librairie universelle en ligne !

—
« L'éphémère » est le thème du 24^e Printemps des poètes, qui se tiendra du 12 au 28 mars 2022.

—
Nos concours

Avec le soutien de la Marine nationale, DLF organise le 26^e Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges en France et dans les établissements français de l'étranger, et, avec le soutien du Sénat, durant la Semaine de la langue française et de la Francophonie, la 23^e Plume d'or, destinée aux étudiants des Alliances françaises de l'étranger. Règlements sur le site de DLF.

Françoise Merle

*AEFR

Association des enseignants de français en Russie

*APFA

Actions pour promouvoir le français des affaires

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie

*DGLFLF

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

*FEI

France éducation international

*OIF

Organisation internationale de la Francophonie

*OPALE

Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques

*UPF

Union internationale de la presse francophone

Les

langues

de

l'Europe

Emprise inquiétante

L'Europe victime du syndrome de Stockholm ?

Si le Royaume-Uni n'a jamais pris l'Europe en otage ni été son geôlier, ce phénomène psychologique, qui désigne la propension des victimes ayant partagé longtemps la vie de leurs agresseurs à sympathiser avec eux et à adopter leur point de vue, semble bien frapper l'UE. Depuis des décennies de cohabitation, les responsables politiques européens ont certainement développé une sorte d'empathie, de contagion émotionnelle vis-à-vis de la langue anglaise selon des mécanismes complexes d'identification et de survie.

Comment en est-on arrivé au désastre actuel, sinon avec la complicité passive des non-anglophones ? On a incriminé l'entrée des pays de l'Est dans l'UE, fatale au multilinguisme, les restrictions du budget consacré à la traduction, le choix de l'anglais comme première langue. Mais les membres fondateurs pouvaient imposer une stricte égalité des langues de travail. Et qui décide de réduire un budget, ou de faire du programme Erasmus une glorification de l'anglais ?

En réalité, la seule raison de l'hégémonie de la langue anglaise dans l'Union européenne est la soumission des responsables politiques. Si le syndrome de Stockholm est un masochisme moral qui ne dit pas son nom, c'est bien ce dont il s'agit : l'UE abandonne son âme en même temps que ses langues, sans raison autre qu'un consentement béat à ce qui la met à mal.

On connaît déjà les méfaits d'une langue unique appauvrie pour tout véhicule des échanges et des idées. On sait que la présentation de documents en anglais à la presse donne un avantage considérable aux médias et lecteurs anglophones, encore plus absurde après le Brexit, et contraire aux traités européens ou aux intentions affichées des institutions. On sait moins qu'à elle seule, la langue anglaise dévore

un tiers du budget « langues » assumé par l'UE, une aubaine pour les anglophones qui en profitent gratuitement, etc.

Et malgré les cris d'alarme, malgré le désintérêt croissant des citoyens pour une Union qui ne leur parle qu'en anglais tout en prétendant vouloir lutter contre la désinformation, les institutions européennes restent accrochées à l'anglais comme un naufragé à un sac de plomb.

La présidente de la Commission parle au monde et à l'Europe en anglais ; le Parquet européen, espace commun de justice pénale créé en juin 2021, ne travaillera qu'en anglais ; les fonctionnaires ont pour instructions de ne produire de documents qu'en anglais ; le Conseil de l'Europe vient de lancer une campagne – en anglais – aux accents orwelliens...

Les articles concernant ce syndrome de Stockholm le soulignent : la voie vers la guérison passe par la prise de conscience que l'on est sous emprise, puis par la réalisation que ce comportement n'est pas acceptable.

L'Union a-t-elle conscience de sacrifier sa culture et ses valeurs, commence-t-elle à comprendre qu'il n'est pas acceptable de ne plus savoir conceptualiser le monde dans ses propres langues ? Rien n'est moins sûr.

Il faudra pourtant que nos institutions se décident à entendre l'Association des journalistes européens, le groupe de fonctionnaires qui avaient dénoncé l'aberration du tout-anglais, de nombreux écrivains et philosophes, et, soyons justes, quelques responsables politiques, mais surtout, après des décennies d'indifférence, l'opinion publique qui commence à s'inquiéter de cette emprise sans toujours réaliser que la langue et les mots y participent.

L'Union européenne – vous en souvenez-vous ? –, c'est l'Union dans la diversité.

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

Vous dites, vous dîtes*

Emplois fautifs

À la deuxième personne du pluriel, les formes du présent et du passé simple de l'indicatif du verbe *dire* sont homonymes ; à l'écrit, on distingue le présent *dites*, issu du latin *dicitis*, du passé simple *dîtes*, dans lequel l'accent circonflexe sert à distinguer ces deux temps mais aussi à rappeler le premier *s* du latin *dixistis*, dont il est issu. Le contexte permet en général de savoir si l'on a affaire à un présent ou un passé, et donc quelle forme il faut choisir. Rappelons aussi que l'impératif est un présent et qu'il ne doit jamais être écrit avec un accent circonflexe.

On écrit	On n'écrit pas
Qu'en pensez-vous, qu'en dites-vous ?	<i>Qu'en pensez-vous, qu'en dîtes-vous ?</i>
Que dîtes-vous, que fîtes-vous alors pour empêcher cela ?	<i>Que dites-vous, que fîtes-vous alors pour empêcher cela ?</i>
Dites-nous ce qui s'est passé	<i>Dîtes-nous ce qui s'est passé</i>

* * *

Turnover*

Néologismes & anglicismes

L'anglais *turnover*, dérivé de *to turn*, « tourner », s'est d'abord employé dans le monde de l'entreprise pour signaler un écoulement et un remplacement rapides des marchandises. Il s'est ensuite employé dans le monde du travail avec le sens de « rotation de l'emploi » ou « renouvellement (du personnel, des effectifs) » ; on s'efforcera donc d'utiliser l'une ou l'autre de ces formes en lieu et place de cet anglicisme de mauvais aloi.

On dit	On ne dit pas
Un fort renouvellement des effectifs	<i>Un fort turnover</i>
Une rotation du personnel importante	<i>Un turnover important</i>

* À lire sur le site de l'Académie, à la rubrique « Dire, ne pas dire » (7 octobre 2021).

Mots en péril

DYSPHORIE : n. f. État de malaise, d'angoisse. Anton. euphorie.

« *Il y a entre le sacré faste et le sacré néfaste le même contraste qu'entre les états d'euphorie et de dysphorie collective.* » (Durkheim.)

EXTRAVASER : v. pr. **1.** [En parlant d'un liquide organique] Se répandre hors des vaisseaux ou des cavités qui contiennent normalement ce liquide. **2.** Fig. Passer et se répandre dans.

« *Le soleil faisait semblant de se diluer, de s'extravaser dans un bleu mitraillé d'or.* » (Léon Bloy.)

HAQUENÉE : n. f. **1.** Cheval ou jument docile et marchant ordinairement l'amble. **2.** Fig., fam. Femme mal faite et dégingandée.

« *Les voyageurs virent alors sortir de l'ombre une haute et maigre haquenée...* » (Jean Ray.)

IRIDESCENT : adj. Qui brille avec des reflets irisés.

« *C'est très beau à voir. Cela est rose et bleu, cela est iridescent et nacré.* » (C Claudel.)

JACTANCIEUX : adj. Plein de jactance.

« *Je laisse le malheureux de Flers payer sa fermeté trop froide du prix de sa tête, et un autre général en chef, Barbantane, jactancieux et incapable, le remplacer.* » (Sainte-Beuve.)

REMEMBRANCE : n. f. Ce qui revient à l'esprit, fortuitement ou volontairement, des expériences passées.

« *En confiant au papier ces futiles remembrances, j'ai conscience d'accomplir l'acte le plus important de ma vie.* » (Milosz.)

Gilles Fau

Délégation du Lot

Acceptions et mots nouveaux*

ATTAQUE AUX ULTRASONS (pour *dolphin attack*) : Technique d'intrusion qui consiste à envoyer, par ultrasons, un message à un assistant vocal pour en prendre le contrôle, à l'insu de son utilisateur attitré.

Note : L'attaque aux ultrasons permet, par exemple, de commander un produit sur un site de commerce en ligne ou d'appeler un numéro surtaxé aux frais de la victime, ou encore d'ouvrir frauduleusement la porte de son garage.

DÉTOURNEMENT DE FORMULAIRE (pour *formjacking*) : Technique frauduleuse qui consiste à dérober des données personnelles, notamment bancaires, au moyen d'un programme informatique inséré dans les formulaires de commande ou de paiement des sites de la toile.

HAMEÇONNAGE (pour *phishing*) : Technique de fraude visant à obtenir des informations confidentielles, telles que des mots de passe ou des numéros de cartes de crédit, au moyen de messages ou de sites usurpant l'identité d'institutions financières ou d'entreprises commerciales.

Note : L'hameçonnage relève de la manipulation psychosociale.

HARPONNAGE (pour *whale phishing, whaling*) : Hameçonnage ciblé d'un dirigeant par un cybercriminel qui se fait passer pour une personne influente ou investie d'une autorité.

Note : 1. Le harponnage relève de la manipulation psychosociale.

2. On trouve aussi le terme « chasse à la baleine ».

MANIPULATION PSYCHOSOCIALE (pour *social engineering*) : Ensemble de techniques frauduleuses qui permettent, en exploitant la confiance ou la crédulité d'une personne, choisie en fonction de l'organisation à laquelle elle appartient et de la fonction qu'elle y occupe, d'obtenir un bien ou une information, voire de déclencher de sa part une action, le plus souvent dans le but de commettre une infraction.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « *ingénierie sociale* », qui est déconseillé en ce sens.

* Extraits de « Vocabulaire du droit », publié au *Journal officiel* le 14 septembre 2021. Signalons également la publication de « Vocabulaire des télécommunications » et de « Vocabulaire du nucléaire », publiés respectivement le 30 juillet et le 5 septembre, ainsi que, le 28 août, la « Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *graduate school* ». Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site FranceTerme.

Les mots chapeautés

Certains mots sont plus frileux que d'autres, et se font remarquer par l'accent CIRCONFLEXE qui les coiffe. Trêve de plaisanterie : cet accent, en réalité, est un élément distinctif qui montre qu'on a affaire à un autre mot. En voici trois exemples :

1. CRÛ et CRU

CRÛ est le participe passé du verbe **croître** (qui veut dire : « grandir progressivement ») issu du latin *crescere*, l'accent étant le souvenir linguistique du *s* de ce verbe.

CRU, en revanche, est le participe passé du verbe **croire**, issu du latin *credere*. Il signifie aussi « terroir vinicole » (**un grand cru**), ainsi que « ce qui n'est pas cuit » et « exprimé sans ménagement » (**des propos crus**).

2. TÂCHE et TACHE

Une **TÂCHE** désigne « un travail déterminé qu'on doit exécuter », tandis qu'une **TACHE** est « une souillure, une éclaboussure ».

3. DU et DÛ

DU est soit un article partitif (exemple : **manger du pain**), soit un article défini contracté équivalant à *de le* (exemple : **le plat du jour**).

De son côté, **DÛ** est la forme masculine du participe passé du verbe **devoir**.

Il est à retenir que seul le masculin singulier est affublé d'un accent circonflexe. Toutes les autres formes vont nu-tête : **DUS - DUE - DUES**.

DÛ est aussi un nom commun : le **dû** dans le sens de « dette ».

Exemples : **réclamer son dû**, ou encore dans les locutions **à chacun son dû** et **selon son dû**.

Francis Rouard

De dictionnaires en dictionnaires

De l'acototloquichilt à l'yzonyayauhqui

Un tel titre respectant scrupuleusement l'orthographe retenue par l'auteur, véritable épreuve de concours pour un orateur, laisse penser qu'il s'agit sans doute de quelque jeu intégrant le « mot le plus long » ou encore de quelque nouveau scrabble en pleine hypertrophie. Il n'en est rien : ce ne sont que deux des milliers d'animaux décrits avec une grande précision scientifique et un talent stylistique certain par

Aubert de la Chesnaye-Desbois dans son *Dictionnaire raisonné et universel des animaux*, fort de quatre volumes publiés en 1759.



Le règne animal dans toute son utilité...

Règne animal : c'est l'autre titre de ce dictionnaire précédé au demeurant d'un « Discours sur l'histoire du règne animal » où se perçoit l'influence du siècle des Lumières, prompt à installer

l'homme au centre de l'univers terrestre. Ainsi, Aubert de la Chesnaye souligne-t-il dès les premières lignes de son discours que « la zoologie est la plus belle partie de l'Histoire naturelle, & rien n'est plus digne de notre admiration, que le mouvement, le mécanisme, & les différentes figures des animaux ». Certes, mais on peut discuter le postulat qui suit : « La sagesse du Créateur les a formés pour l'usage de l'homme. »

Nul doute pour l'auteur mais aussi pour maints philosophes que « les Tigres, les Lynx, les Ours, les Élans, les Castors, les Renards, &c, ont des fourrures dont nous profitons », pendant que les chiens sont faits pour courir le cerf, le chevreuil, le lièvre, etc., « dont nous faisons nos repas ». D'autres espèces enfin n'existent que « pour nous garder ou pour notre amusement ». On est bien proche de la caricature voltairienne de Leibniz avec le philosophe de *Candide*, Pangloss, clamant à tout propos que « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ».

Une description historique et parfaitement référencée

Un commentaire manuscrit sur une page de garde de l'exemplaire que nous avons consulté reflète parfaitement la teneur de l'ouvrage. L'acheteur éclairé de ce dictionnaire du XVIII^e siècle y souligne que « l'auteur de ce livre a autrefois travaillé avec l'abbé Desfontaine et à leurs feuilles périodiques », et, précise-t-il, « depuis, il ne fait que des petits ouvrages et dictionnaires tels que le *Dictionnaire militaire* dont il y a plusieurs éditions », sans oublier un dictionnaire d'agriculture et un dictionnaire de généalogie, qu'il considère comme de médiocres compilations, un jugement par trop sévère. « Cependant, ce dictionnaire [des animaux] se révèle utile d'autant plus que pour chaque article il marque ses sources. » Le considérant à bon escient comme le meilleur de ses ouvrages, il a néanmoins ce dernier trait à l'encontre de l'auteur : « Il prétend dans sa préface y avoir travaillé pendant quinze ans. Je ne crois pas qu'il lui ait donné tant de peine puisqu'il n'eut qu'à le rédiger, mais cette rédaction est bien faite », tout en témoignant d'une époque. Voici par exemple l'auteur nous expliquant que le sable est un « poisson qui porte le nom d'Yvoire, au Royaume du Congo »

et dont on fait « tant de cas qu'il est défendu de faire usage de leur peau, sans la permission du Roi. Chaque Sable vaut un esclave ». Nom d'un sable !

Toutes sortes d'animaux

On en a perdu la trace dans nos dictionnaires contemporains mais le **yétin** est sans rapport avec son paronyme, le yéti du Tibet. Il s'agit du « nom donné au Brésil à une sorte d'insecte, engendré, dit-on, par l'air trop subtil de l'Amérique ». Attention cependant, derrière cette conception éthérée, cette sorte de « moucheron pique d'une telle force que, pour peu qu'on ne soit que légèrement habillé, l'on s'en trouve fort incommodé. Il semble que ses aiguillons soient des aiguilles très pointues ». Arrière toute ! Parfois, des noms impressionnants ne cachent que de tranquilles réalités : à l'yzonyayauhqui, au nom si étonnant, ne correspond ainsi qu'un canard du Mexique légèrement plus petit que nos canards domestiques. Il n'en reste pas moins que son nom a tout de même davantage d'allure. À propos, peut-être souhaitez-vous bénéficier d'une définition harmonieuse de l'acototloquichilt ? Il s'agit tout simplement d'un « oiseau aquatique du Mexique, de la figure d'un moineau ». Jusque-là tout va bien. Hélas, « son chant est désagréable par le bruit qu'il fait ; il imite le cri des rats et des souris ». Et, malchance supplémentaire, il a « la particularité de gazouiller ainsi du lever du jour jusqu'à la nuit ». La parade absolue pour ne pas finir dans une cage !

Jean Pruvost

Glanure lexicale

Au détour d'une phrase, entendue ou lue, émerge parfois un mot inconnu. Délicieuse découverte ! Partir à la recherche de sa signification est une invitation au voyage. Passer outre, ignorer son existence seraient faire preuve d'un condamnable mépris de notre pays : la langue française. La lecture de l'article du dictionnaire peut révéler tout un monde insoupçonné. Ainsi de *calenture*...



Daguerréotype de Balzac
par Louis-Auguste
Bisson (1842)

« Parfois, mes goûts naturels se réveillaient comme un incendie longtemps couvé. Par une sorte de mirage ou de calenture, moi, veuf de toutes les femmes que je désirais, dénué de tout et logé dans une mansarde d'artiste, je me voyais alors entouré de maîtresses ravissantes ! »

Balzac, *La Peau de chagrin*

« Comme deux anges que torture
Une implacable calenture
Dans le bleu cristal du matin
Suivons le mirage lointain ! »

Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, « Le vin des amants »



Photo de Baudelaire par
Étienne Carjat (1861)

« **Calenture** : s. f. (de l'espagnol *calentura* – fièvre)

Fièvre chaude avec délire, assez commune en mer. Elle s'observe ordinairement par une température de plus de 30°. Les individus qui en sont affectés sont pris d'un délire furieux qui les pousse à se jeter à la mer ; lorsqu'on les retient, ils profèrent des cris affreux et sont souvent pris de convulsions. On a remarqué que cette maladie affecte plutôt les jeunes marins que ceux qui sont plus âgés. La sensation de feu dévorant à l'intérieur du corps et quelques fois une illusion qui leur fait prendre la mer pour une prairie émaillée de fleurs ou pour des bosquets couverts de verdure sont les

causes qui les excitent à se jeter à l'eau où ils se noient infailliblement. Il paraît cependant que ce désir de submersion est plutôt instinctif qu'il n'est le résultat d'illusions ; car ce n'est que rarement que l'on a observé ces dernières ; tandis que dans tous les cas de calenture qui ont été remarqués, on a vu que c'était pour éteindre un feu dévorant qu'ils sentaient à l'intérieur, que les matelots voulaient se précipiter dans l'eau. C'est toujours, comme nous l'avons dit, par une chaleur étouffante augmentée par le calme plat ou par une mauvaise disposition des localités à bord des vaisseaux que l'on voit se manifester cette affection qui est souvent épidémique. »

Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français
9^e édition (1847) de Napoléon Landais

« Calenture [...] bien des gens de mer ont disparu sans que l'on sache ce qu'ils sont devenus. C'étaient vraisemblablement de malheureux malades pris subitement de cette singulière affection. Elle se manifeste par accès paroxystiques séparés souvent par des intervalles durant lesquels le malade a perdu tout souvenir de ce qui s'est passé. Au bout de douze ou quarante-huit heures, la maladie se termine par la guérison : une sueur profuse, des urines copieuses et un besoin invincible de sommeil annoncent cette heureuse terminaison. »

Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle (1863-1876), de Pierre Larousse

Pierre Larousse (1817-1875) et ses collaborateurs citent les diagnostics hypothétiques de quelques médecins : inflammation encéphalique – méningite – inflammation du cœur et des gros vaisseaux... Vu la guérison plutôt rapide, la congestion cérébrale est privilégiée. Présent dès l'édition de 1762 du *Dictionnaire de l'Académie française*, *calenture* a disparu dans celle de 1935. L'acmé de ses occurrences est compris entre 1850 et 1875. Balzac (1799-1850) et Baudelaire (1821-1867) emploient ce mot au sens figuré.

Qu'en est-il de cette maladie ? L'hypothèse d'un coup de chaleur, d'une simple insolation aux conséquences maritimes inattendues paraît la plus plausible.

Gilles Fau

Délégation du Lot

Les mots en famille

Le chant du « signe » ! (*suite et fin*)

Si vous avez pris soin de mettre un **signet** dans votre précédent numéro pour **signaler** notre article, vous aurez retrouvé aisément **la langue des signes**. La **sigillographie**, « science des sceaux » du latin *sigillum*, diminutif de *signum*, n'a cependant pas fini de nous étonner.

Avec *Le Sceptre d'Ottokar*, Hergé s'empare de la **sigillographie**. Sous couvert d'étudier les sceaux royaux, le professeur Halambique emmène Tintin en Syldavie, avec le noir **dessein** de dérober le sceptre du roi.

Une **bande dessinée** pleine de suspense où **dessins** et **desseins** se mêlent, car ces homonymes dérivent tous les deux du latin *signum* ! Le *desseing*, orthographe du ^{xv}^e siècle, désigne « une représentation graphique » et prendra aussi le sens de « projet ». Ces deux sens se dissocieront sous les formes **dessin** et **dessein**.

Viendra s'ajouter à ces deux mots le mot anglais **design** qui a permis de créer un nouveau métier qu'il convient de désigner : « **designer** ». Ah, les délices de la prononciation !

Nous rencontrons les signes, dès notre plus tendre enfance. C'est sans doute un **signe du destin** qui nous conduit à l'école pour y retrouver les **enseignants** ! Le verbe latin *insignare*, « enseigner », veut dire à l'origine « faire connaître par un signe ».

Ainsi serons-nous **assignés** à rester de longues années à l'école, certains élèves plus turbulents seront même **consignés** les jours de congés. Pour les nostalgiques de la cloche qui attendaient qu'elle **signalât** la récréation, on pourrait même aussi sonner le **tocsin** !

Ce mot, emprunté à l'ancien provençal *tocasenh*, est composé du verbe *tocar*, « frapper, sonner », et de *senh*, issu du latin *signum*, qui avait pris le sens de « cloche ».

Bien sûr, l'école amènera aussi le douloureux souvenir de l'élève interrogé qui, n'ayant pas appris sa leçon, devient rouge **écarlate**.

Écarlate aurait un rapport avec *sigillum* ? En passant par le pourtour méditerranéen du monde arabe, le mot latin devient en persan siqillāt, sikirlāt, saqirlāt. En latin médiéval, il prend la forme de *scarlata*, pour des étoffes précieuses de couleurs éclatantes, brodées de dessins en forme de sceaux ou de figurines. L'écarlate désigne alors un tissu rouge dû à l'utilisation d'une teinture à base de cochenille, de là le sens actuel de « couleur rouge ».

« *Ça vaut mieux que d'attraper la **scarlatine** !* » Cette maladie a été appelée *scarlet fever*, « fièvre écarlate », par le médecin anglais Thomas Sydenham qui fut le premier à en décrire les principales manifestations, en 1676. Quant à la chanson humoristique, elle est extraite de l'opérette *Normandie*, montée au théâtre des Bouffes-Parisiens en 1936.

Les **signes** continuant de nous poursuivre, faut-il finir par nous **résigner** ? Ce serait alors rompre le sceau du secret. Le verbe latin *resignare* voulait dire « rompre le sceau, ouvrir une lettre, un testament » ; au figuré, nous sommes arrivés au sens « de rompre, annuler ».

Puis, au Moyen Âge, le verbe *résigner* a signifié « renoncer à une charge, abandonner un droit ». L'emploi pronominal du verbe *se résigner* exprime bien l'idée d'abandon. Si l'on reprend le sens originel, il est vrai que le fait de rompre **le sceau**, notamment pour ouvrir un testament, peut amener à des désillusions et à... **se résigner** !

Mais, restons optimistes ! Ce sera alors le **signal** d'un nouveau départ !



Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Introuvables

Des mots rares ou savants ne figurent pas dans les dictionnaires courants, tandis que des mots usuels ou aisément compréhensibles n'ont jamais ou pas encore été consignés.

1. Mots rares

Le premier qui ait retenu mon attention (à l'occasion d'une consultation) est **helarcte**. Il existe huit espèces d'ours, du plus grand, le kodiak d'Alaska (du nom d'une île locale), qui pèse jusqu'à 500 kg, au plus petit, l'ours des cocotiers ou ours malais, que le *Grand Robert* appelle *helarcte*. Sa description donne lieu à un festival didactique. En effet, comme tous les ours et les mammifères omnivores, **l'helarcte** a des molaires bunodontes, *i. e.* aux cuspides émoussées. Les cuspides désignent les éminences situées sur la face triturante des molaires et des prémolaires, en contact avec la dent opposée, et qui sont séparées par des sillons. Mais le mot *helarcte* ou le nom de genre *Helarctos* s'avère lui-même paradoxal ; *Arktos*, on le sait généralement, désigne l'ours, mais les étymologistes font venir la première partie du mot du grec *helos*, « marais », ce qui ne laisse pas d'étonner par rapport aux cocotiers, son habitat naturel. Heureusement, le *Merriam-Webster* n'ignore pas ce mot et rattache *hel-* à *helios*, le « Soleil » ! On aimerait une explication !

Au fait, ce nom d'*Helarctos*, qui le lui a donné ? C'est Thomas Horsfield qui le décrit en 1825, et il le nomma bien d'après le grec *helios* et d'après la tache orange en forme de collier. Une légende prétend que c'est le Soleil qui, lors de son coucher, posa un baiser sur la poitrine de l'ours. Certains pensent même que cette marque le rend plus redoutable à ses rivaux et à ses prédateurs.

2. Mots connus qui ne figurent pas dans un dictionnaire...

Déodorant ne doit pas sentir bon pour l'Académie française, puisqu'elle le rejette : « *Anglicisme à éviter. On doit dire Désodorant.* »

3. Mots transparents, mots courants ou aisément

compréhensibles mais qui n'ont jamais encore été consignés, par exemple : **exceptionnalité**, qui figure dans un arrêté du 4 juin 2021 fixant la liste des départements concernés par l'*exceptionnalité* climatique du gel du 4 au 14 avril 2021. Si fréquentes que soient les exceptions juridiques, ce mot d'*exceptionnalité* semble bien, a priori, se présenter pour la première fois et apparaît donc comme un hapax : il ne figure dans aucun dictionnaire, du moins comme entrée. Car l'incomparable *Trésor de la langue française* en a toutefois relevé deux occurrences, chez Valéry en 1897, et chez Buenzod (un musicologue du XX^e s.), en 1937...

Criticité ne paraissait pas indispensable pour désigner un « état critique », jusque vers 1960. Surprise ! Le *Dictionnaire historique de la langue française* croit l'avoir découvert dès 1827, mais il s'agit manifestement d'une confusion avec *criticisme*. Ce néologisme est utilement apparu dans les années 1960 pour désigner « *l'état d'un milieu ou d'un système critique (notamment en physique nucléaire)* », le point, la masse critique, et spécialement pour parler du « *risque de criticité* ».

Troisième exemple : La Nuit des Publivores existe depuis 1981 à Paris, et son succès ne s'est jamais démenti. **Publiphobe**, **publiphile** et **publivore** sont transparents, et le *Dictionnaire historique de la langue française* date les deux premiers de la seconde moitié du XX^e siècle. Pourtant, leur seule occurrence est : « *Non, je ne suis pas "publiphobe", comme on commence à qualifier ceux qui n'aiment pas la publicité. Mais, attention : entre détester la publicité et la regarder avec plaisir, il y a une marge... Il ne dépend que des publicitaires de nous transformer en "publiphiles"* » (*Le Figaro*, 16 juin 1984).

Si **publiphile** est désormais dans le Larousse en ligne (donc non daté !), il était encore absent du *Petit Larousse illustré* en 2010. Si **publiphobe** figure dans celui de 2014, **publivore** n'est toujours pas dans le dico ! S'agit-il d'un rejet de style « académique » ?

Jacques Groleau

Nous l'écrivions jadis

Dans *Défense de la langue française* (n° 22, avril 1964).

Extrait de l'article intitulé « Les noms de lieux ».

Beaucoup de villes importantes ont substitué à leur nom originel celui de la peuplade dont elles étaient la capitale. **Paris** a troqué le gallo-romain *Lutèce* contre le nom des *Parisii*, **Reims** celui de *Durocortorum* contre celui de *Rèmes*, **Nantes** tire son nom des *Namnètes*, **Vannes** des *Vénètes*, **Rennes** (anciennement *Condate*) a pris au XI^e siècle le nom de *Redones*, **Limoges** (*Augustoritum*) celui de *Lemovices* et on retrouve dans **Poitiers** les *Pictones* ou *Pictavi*.

L'histoire la plus savoureuse est celle du Mans. **Le Mans** (*Vindinon*) a pris au IV^e siècle le nom de la cité gauloise des *Cenomanni*, réduit à *Celmans*, d'où a été tiré *Le Mans* par confusion entre *cel*, pris pour le démonstratif, et l'article *le*.

Dans de nombreux noms de localités on retrouve des mots d'origine gauloise. **Rouen** vient de *Rotomagus*, composé gaulois de *magos*, « marché ». **Ussel** remonte au gaulois *usello*, « élevé » ; **Brive** à *Briva*, « pont ». Dans **Chasseneuil** figure le gaulois *ialo*, « clairière », ajouté au gaulois *cassanos*, « chêne » ; **Balma** (comme **Baume** et **Beaumette**) remonte à un mot prélatin signifiant « trou au pied d'un rocher » ; **Agen** viendrait du gaulois *aginn*, « hauteur ». Mais c'est surtout en Bretagne que reparaissent les origines locales. On retrouve dans **Brest** le breton *bre*, « colline » (les Romains y avaient construit une forteresse). Tous les noms commençant par *tre* : **Tréguier**, **Tréboul**, **Trébeurden**, **Trégastel** se rattachent au breton *trev*, « paroisse », auquel s'ajoute un autre nom, soit breton (Tréboul), soit latin (Trégastel). Mais la commune angevine de **Trélazé**, célèbre par ses ardoisières, représentait un nom d'homme, *Trellius*, additionné du suffixe *-acum*.

D'autres ont une origine purement géographique, facilement reconnaissable. Ainsi **Guéret** doit son nom à un monastère fondé dans un vaste guéret. **Laval**, c'est *val* avec agglutination de l'article. **Lorient** était le point de départ pour l'Orient.

Beaucoup de noms remontent au latin. **Confolens** (comme ses parents **Conflans**, **Couffoulens** et **Conflens**) rappelle le nom latin de *confluent*. **Montpellier** (*Mons-pestellarius*) représente le latin *mons* et une variante du latin *pastellum*, « pastel ». **Cauterets** se rattache à *caldarium*, « étuve » (les fidèles de la station n'y contrediront pas). **Bilhères** et **Billières** sont des formes du latin *villella*, « petit village ».

De nombreuses localités tirent leur nom de noms d'hommes latins ou latinisés auxquels est venu s'ajouter le suffixe *-acum*. Tel est le cas de **Cognac** et de ses frères **Cognat**, **Cogny** et **Coigny**, de **Mauriac**, de **Aurillac**, de **Ruffec**. **Bergerac** vient du gallo-romain *Bracarius*, « marchands de braies », dérivé du gaulois *braca*, « braie ». **Artagnan** c'est le nom d'homme *Artinius*, dérivé du gaulois *artos*, « ours », qu'on retrouve dans de nombreux noms de lieux commençant par *art*.

Bien entendu, les noms commençant par *Saint* rappellent ou des saints locaux, des martyrs ou des abbés localement célèbres. **Saint-Girons** remonte au grec *Géréo*, martyr de la région thébaine ; **Saint-Gaudens** à *Gaudentius*, martyr de la région de Toulouse ; et on retrouve des saints bretons dans **Saint-Brieuc**, **Saint-Briac**, **Saint-Brévin**, **Saint-Nazaire** et **Saint-Pol-de-Léon** (variante de *Paul*).

La place me manquerait pour mener, avec l'aide du Dauzat-Rostaing, cette promenade – je n'ai pas dit « ce périple » – à travers toute la France. Les lecteurs curieux de toponymie se rapporteront à ce dictionnaire¹.

René Georgin (1888-1978)

1. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, d'Albert Dauzat et Charles Rostaing (Larousse, 1964).

Déconseillé

Foodtruck. Restaurant ambulant, restomobile, autobouffe, camion restaurant, resto, camion repas, camion casse-croûte, etc.

Le terme est bien antérieur à la pandémie, mais il a trouvé un regain d'usage avec la pandémie, car le concept répond aux besoins de la période. Cela dit, il existe de nombreux prétendants au remplacement, bien qu'ils soient moins usités.

La raison invite à fortement déconseiller l'emploi de *foodtruck*.

La fiche signale que FranceTerme recommande **camion restaurant**.

Christian Tremblay

NDLR : Voir le site : <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. CHLAMYDE

A. Recueil de vers.

B. Recueil de sperme.

C. Manteau jeté sur les épaules et fixé par une agrafe.

2. CHOÉPHORE

A. Dans la Grèce contemporaine, celui qui réconforte la famille des défunts (après le choéphore, le réconfort).

B. Dans la Grèce antique, celui qui portait les offrandes réservées aux morts.

C. Celui qui astique les mors aux dents des chevaux.

3. CHOKE-BORE

- A. Étranglement de canon de fusil de chasse.
- B. Étranglement de cornue de laboratoire.
- C. Apparition de deux aurores boréales au même endroit.

Jean Laquerbe

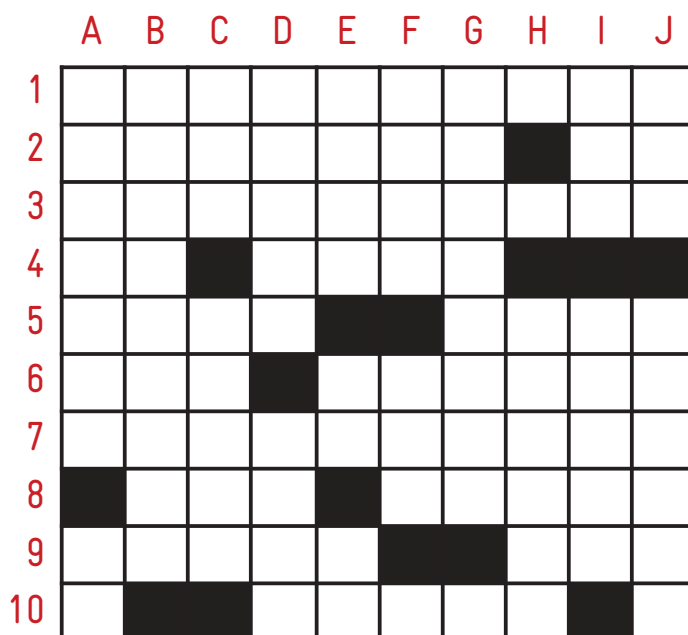
* Réponses : 1. C. 2. B. 3. A.

Trouvez l'auteur*

On a beaucoup daubé sur le dictionnaire de l'Académie, et il faut bien avouer qu'il y prête le flanc. Sa première édition, parue en 1694, est inutilisable, car les mots sont groupés par racines, en sorte que quand on cherche « abstinence », il faut regarder à « tenir », à « abstraction », « traire », « facteur », « faire », etc. L'édition la plus audacieuse du dictionnaire est celle de 1740, qui comporte la modification orthographique de près de 5 000 mots. À part cela, il y a eu de grandes joyeusetés. Par exemple, cette définition de l'âne : « *Bête de somme qui a de longues oreilles.* » Ajout de 1878 : « *Du genre cheval.* » Écrevisse : « *Animal de la classe des crustacés, qui vit sous l'eau et qui selon une opinion fausse marche toujours à reculons.* » Pour l'article *mitrailleuse*, le maréchal Joffre, consulté, fournit un excellent texte qui ne fut malheureusement pas retenu : « *C'est un fusil qui fait pan, pan, pan, pan, pan, pan.* »

* Solution page XI.

Mots croisés de Melchior



1. Sparte.
 2. Fleur du vent. Métal précieux.
 3. En boule, comme de la laine à tricoter.
 4. Enthousiasme Marseille.
Jaloux instigateur de jalousie.
 5. Il faut le prendre en sens inverse.
Réalisés par le tamis.
 6. Question d'identité en désordre.
Interviennent sur le plumitif.
 7. Plus britannique.
 8. Dangereuse quand elle est lourde.
Fleur étoilée.
 9. Voile les femmes.
Zone de boussole.
 10. Exprime la tristesse.
- A. Terre glacée. Aimée de Zeus.
 - B. Ils ont manqué d'une bonne nourriture.
 - C. Fin de Marcel. Montagne russe.
 - D. Parfois doux et tendres.
Expression enfantine de joie.
 - E. Donna à la mariée. Début d'après-midi. Pronom.
 - F. Gamin de Lyon, qui fait le poirier.
Commissariat à l'énergie atomique.
 - G. Potelées ou coercitives.
 - H. Revenus appréciés.
 - I. Ancêtre de la SPA.
N'ont pas été acquis.
 - J. Longue période. Mesures de bois.

* Solution page XI.

Évitons les pléonasmes (2)

Si vous avez regardé les Jeux olympiques cet été, vous avez certainement remarqué les nombreux pléonasmes proférés par les journalistes sportifs. En voici quelques exemples (parmi bien d'autres).

La rencontre s'est terminée sur une parfaite égalité : On ne voit pas bien ce que pourrait être une égalité imparfaite sinon une inégalité ! De plus, considérer l'égalité comme parfaite semble bien incongru puisque, sauf erreur, cette égalité signifie qu'on s'en tient à un résultat nul...

La délégation avait préparé à l'avance l'installation au village olympique : on se doute bien que la préparation s'était faite avant l'arrivée sur place car, si celle-ci s'était faite après, elle aurait provoqué du rififi chez les athlètes...

Le but final, c'est la médaille d'or : le but est une finalité en soi, ce qu'on vise à obtenir ; il n'est pas besoin d'en rajouter... sauf si on est un commentateur sportif...

Suivez la retransmission en direct live : ici l'aberration du pléonasme atteint des sommets, puisque c'est un anglicisme inutile qui vient s'ajouter au terme français pourtant tout à fait adapté et compréhensible.

(À suivre.)

Alain Sulmon

Délégation du Gard

Un éloge de l'esprit

Michèle Renaud nous a transmis le discours de distribution des prix de M. Bouynot, professeur au lycée de garçons de Quimper en 1939 (cf. *DLF* nos 278, 279, 280 et 281).

Voici la suite de cette véritable leçon de style.

L'esprit est nourri de bon sens, il en est le raffinement, le fruit. Évidemment la raison et l'intelligence manquent à Monsieur Jourdain qui fait tant de choses « **sans le savoir** », mais elles ne manquent pas à son maître de philosophie qui lui apprend avec tant d'esprit les mille et une façons de rédiger une lettre à la marquise dont les beaux yeux le font, d'amour, mourir. Car un léger déplacement suffit parfois pour faire basculer la pensée et ouvrir des horizons nouveaux. C'est, je crois, Alphonse Allais qui faisait frémir son professeur d'histoire en appelant les légionnaires de Marius « **les grognards d'Afrique** » et en traitant Cincinnatus de « **fermier général** ». Il suffit aussi d'une légère adjonction.

Songez à la valeur de ce faire-part dans le grand monde : « **Monsieur X et Madame sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fille avec Monsieur Y** »...

Anatole France aimait comme Voltaire les enchaînements logiques qui aboutissent souvent à des paradoxes mais qui sont marqués au coin de l'esprit :

« **Le chien, écrit-il, garde bien les moutons, parce qu'il sait qu'on finira par les faire cuire et qu'il aura les os.** »

Mais l'esprit ne se contente pas d'associer, il dissocie, il transpose.

M. Prudhomme était, à sa façon, un grand spirituel quand il s'écriait :

« **Ce sabre est le plus beau jour de ma vie.** » Tout est dit après un tel mot. Substitutions, contrastes, amoindrissements sont sources d'esprit

et de raison, d'utile et d'agréable. Je n'en veux pour témoins que ces deux exemples :

Un jour où l'on ne s'entendait pas dans une discussion à l'Académie, un immortel se leva et dit : « **Messieurs, si nous ne parlions que quatre à la fois !** »

Des journaux ayant annoncé la mort de Bernard Shaw, celui-ci fit publier la rectification suivante : « **B. SHAW est heureux d'informer ses contemporains que le bruit de sa mort a été considérablement exagéré...** »

Ces transpositions de formes, de tons, de mots, d'idées procurent à l'esprit une variété infinie, du pastiche à la parodie, de l'ironie à l'humour. Ironie et humour sont essentiellement phénomènes raisonnés ; l'ironie interroge en feignant l'ignorance, c'est Socrate, Platon, Voltaire ; l'humour, lui, est plus scientifique encore, il décrit avec une rare minutie ce qui est, en affectant de croire que c'est là ce qui devrait être, et tout cela avec flegme ou mélancolie, « **moult tristement** » comme disait déjà Montaigne.

« **Tu voles trop pour un fonctionnaire de ton grade** », dit un chef dans une pièce de Gogol.

Mais la principale vertu de l'esprit est de ramener à la mesure humaine de grands problèmes psychologiques, en les dégagant de ce qu'ils ont de nébuleux, de lointain, en les faisant vivre simplement, avec des mots de tous les jours, dépouillés de leur draperie, non de leur beauté native. Je songe surtout à ce dernier vers d'un sonnet très plaisant [de Georges Fourest], qui résume à merveille les transes de Chimène, voyant passer Rodrigue :

« **Qu'il est joli garçon l'assassin de papa !** »

Et ce sont toutes ces qualités qui font de l'esprit l'arme par excellence. Pour combattre le « cafard », qu'y a-t-il de plus efficace que la « blague » ? Demandez-le au soldat français. Pour accepter avec impassibilité les coups du sort, pour perdre en souriant, pour lutter contre les faiblesses de l'émotion, qu'y a-t-il de plus efficace que le sens de l'humour ? Demandez-le aux Anglais.

(À suivre.)

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

traîne-savates n. m. inv. Le premier composant de ce substantif est la forme verbale figée *traîne*, qui garde l'accent circonflexe de *traîner*. Le second terme, le nom commun *savates*, doit, conformément à la logique, demeurer au pluriel puisque, même seul, un *traîne-savates* traîne « ses guêtres », « ses pieds », çà et là...

vieux-lille n. m. Le nom composé de ce fromage du Nord (pâte de maroilles) à l'odeur puissante a pour second élément le nom propre de la métropole nordiste. L'antonomase fait disparaître la majuscule, comme dans **du camembert**, **du brie**, **un cantal**, etc., termes qui, au pluriel, varient en nombre : **deux camemberts**, **des bries** (mais : **des fromages de Brie**), **des cantals** (mais : **des fromages de Cantal**).

La présence de l'adjectif *vieux* rend impossible tout accord au pluriel de *lille* ! **C'est DU vieux-lille** !

médecin légiste locution (ou syntagme nominal, ou semi-syntagme !) Une petite bévue orthographique courante consiste à relier les deux mots par un trait d'union abusif. Or nous ne sommes pas en présence d'un mot composé qui associerait deux noms de professions s'additionnant, comme dans *boucher-charcutier*, où le trait d'union équivaut à un « et ».

Ce n'est pas le cas dans *médecin légiste*, où le second terme, adjectif épithète, précise qu'il s'agit d'un médecin chargé d'expertises en matière légale (par abréviation, on dit : *un(e) légiste*).

Jean-Pierre Colignon

Pour ne pas que...

Supposons que vous soyez électricien professionnel. Vous déclarez solennellement devant vos amis, mais tout de même

« maladroitement » :

« *Je veux travailler bien pour ne pas que mes clients soient déçus...* »

« *Pour ne pas que* », cette locution aujourd'hui très employée dans le langage parlé, gauche, n'est pas correcte.

En effet, *pour ne pas que* n'est pas une locution conjonctive de subordination comme **afin que**, **pour que**, **parce que**...

Une phrase est un peu comme un circuit électronique : il faut respecter l'ordre, donc la place et la fonction des composants. On parle alors de « syntaxe » (de *syn*, « ensemble », et *taxe*, « emplacement, disposition »). La syntaxe, en effet, régit la disposition, la construction d'un ensemble de mots.

Analysons bien simplement ce « montage » peu conforme aux exigences syntaxiques françaises.

Deux locutions ou « composants » constituent cet ensemble défectueux, hétéroclite : *pour que* et *ne pas*.

Pour que est une locution conjonctive de subordination ou disons, pour simplifier, une conjonction de subordination, dont la fonction, le « rôle », est d'introduire une proposition subordonnée, et ici, « pour que mes clients soient déçus ».

Mais ce n'est sans doute pas ce que vous vouliez dire ! Effectivement manque l'aspect négatif que vous vouliez formuler avec « ne pas ». Soit ! Attendez.

Ne... pas, cet autre « composant », est un adverbe de négation, (comme tout adverbe, il modifie le sens d'un adjectif, « très grand », d'un verbe, « travailler beaucoup », ou d'un autre adverbe, « très bien ») ... Mais il ne peut jamais modifier le sens d'une conjonction : c'est la loi !

Votre phrase initiale ressemble donc à un montage ou à un pontage « au scotch » ! Essayez ce genre de procédé pour une installation électrique... Votre client ne manquera pas de crier au scandale, de rejeter votre bonne volonté généreusement exprimée et de refuser à juste titre de payer la note !

Il vous faut tout simplement remettre les « composants » du « circuit grammatical » à leur vraie place... et situer la négation près du verbe qu'elle doit modifier... pour exprimer avec élégance ce que vous pensiez avec un admirable et ferme propos :

« **Je veux travailler bien, pour que mes clients ne soient pas déçus.** »

Comme c'est limpide et... au fond, simple !

Yves Barrême

Délégation du Gard

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de *plume*

Voler dans les plumes

Se précipiter sur quelqu'un pour le battre. Cette expression est sans nul doute liée à la pratique des combats sanglants de coqs (une tradition locale que certains – entre autres, évidemment, les coqueleurs – appellent un « jeu »).

« Plume de canard »,
« plume d'oie »,
« plume de cygne »

Surnoms respectifs donnés à un journaliste (par allusion à l'emploi familial de « canard » au sens de journal), à un écrivain et à un poète (parfois à un écrivain remarquable par la pureté de son style)... Le poète latin Virgile est surnommé « le Cygne de Mantoue » ; le poète grec Pindare, « le Cygne de Dircé » ou « de Thèbes ».

Plume au vent (être
comme la)

Être frivole, changeant, peu sérieux, sans attaches...
« *Vivant au jour le jour, ne comptant sur rien, ne voulant rien, comme la plume au vent je palpite et frissonne à tous les souffles changeants de l'atmosphère. Mes lectures et mes travaux, mes projets et mes goûts sont sans suite et sans portée...* » (Henri-Frédéric Amiel, *Journal*.)

L'écrivain, auteur-compositeur, scénariste, créateur et animateur d'émissions radiophoniques et télévisées Jean Nohain a écrit avec Christian Schwaebel (Christian Webel) l'opérette *Plume au vent*, musique de Claude Pingault. Le personnage insouciant surnommé « Plume au vent » reste attaché à Georges Guétary (qui n'appartenait pas à la distribution de la création à Lyon, en 1941).

Perdre ses plumes

Dans le langage familier, perdre ses cheveux : se « déplumer », quoi!...

La belle plume
fait le bel oiseau

Le bel habit avantage le physique des personnes, la parure met en valeur des individus qui, sinon, seraient sans attrait particulier.

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

« Voyons voir ce que le menu est !... » (*suite et fin*)

Comment faut-il interpréter la locution « un moule à manquer » ?... Convoquer à la rescousse le bon sens, la réflexion, la logique semble bien vain ! Et l'on a beau comparer, à tout hasard, avec d'hypothétiques « casserole à rater », « sauteuse à louper », ou, en se risquant dans le langage très populaire, « poêle à foirer », on en reste comme deux ronds de flan (et non « *de flanc* »).

Pour accéder à l'acception, il ne faut pas... manquer la graphie exacte, qui est : **manqué**, soit le participe passé du verbe, et nullement son infinitif. Retenez donc que l'on doit écrire : **un moule à manqué** (sans traits d'union), qui, selon l'orthodoxie en matière d'accord en nombre des locutions, donne au pluriel : **des moules à manqué**. Des linguistes et grammairiens un tantinet rebelles et libertaires feront remarquer qu'opter pour *un moule à manqués* et *des moules à manqués* ne constituerait pas un outrage à la langue française, ni une faute, après tout... Passons : notre propos, ici, n'est pas d'exposer la question de l'accord en nombre des différents types de locutions.

Très précisément, *manqué* est l'abréviation de *gâteau manqué*. Comme ce nom l'indique, on serait en présence d'une bévue, d'une bourde, comparable à celles qui, dit-on, ont donné naissance à la tarte Tatin et à la... bêtise de Cambrai.

Auteur d'un *Dictionnaire universel de cuisine pratique : encyclopédie illustrée d'hygiène alimentaire* (1905), Joseph Fabre explique ainsi : « Ce nom lui a été donné parce qu'en faisant un biscuit de Savoie [en 1842] un ouvrier de la maison Félix [à Paris] avait tellement mal travaillé les blancs qu'ils grénèrent. "Malheureux !", s'écria le patron, "c'est un gâteau manqué !". Mais, comme il fallait le servir à l'heure, on l'acheva le mieux possible en ajoutant du beurre et en mettant dessus une couche de pralin. On le livra ainsi au client. »

J. Fabre poursuit son récit en racontant que la cliente, revenue quelques jours plus tard pour régler la note, félicita le pâtissier et demanda le nom de cette délicieuse et nouvelle spécialité. Après quelques secondes d'échanges de regards interrogatifs, le chef montre qu'il sait « cheffer », et lance avec assurance : « *C'est un manqué !* ». Et J. Fabre de conclure : « *Dès lors, la renommée de ce gâteau fut acquise. Personne ne voulait plus que du manqué.* » Une vraie réussite, ce « manqué » !...

Plusieurs auteurs contemporains recourent dans leurs ouvrages l'explication donnée par J. Fabre. Claudine Brécourt-Villars reprend, elle aussi, l'anecdote, dans son livre *Mots de table, mots de bouche*, mais en ajoutant prudemment : « *selon la légende* ».

Le **manqué** a été repris sous différentes formes, et a donc entraîné la « pêche au moule », à savoir la création du **moule à manqué**, que la célèbre enseignante et auteure de livres de cuisine Ginette Mathiot définit comme un « moule à bord haut ».

N.B. : Rigoureusement, si l'on doit maintenir la majuscule dans **gâteau de Savoie**, l'antonomase sur le nom de la région entraîne la minuscule initiale : « **Reprenez-vous du savoie ?** ».

Des guillemets qu'on ne savoure pas...

Ce qu'il ne faut pas *manquer* dans un texte, c'est l'uniformisation des graphies, une unification qui apporte un indéniable confort de lecture. Alors, attention, par exemple, aux guillemets semés inutilement çà et là, fautivement, au petit bonheur la chance : « *pêches “Melba”, œufs pochés à la sauce “Mornay”, crêpes Suzette* », avec le risque de laisser entendre que lesdites pêches n'ont rien, ou quasiment, de « Melba », et que la prétendue (?) sauce Mornay ne respecte pas la recette rigoureuse, tandis que l'on aura bien dans son assiette de savoureuses crêpes Suzette !

La remarque vaut naturellement aussi pour la mise entre guillemets farfelue des noms de terroirs, censée mettre en évidence des productions régionales ou locales : « *chabichou “du Poitou”, poulets “de Bresse”, carottes “de Créances”...* » Graphies qui ne méritent pas créance.

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question : *Pourriez-vous parler de l'emploi de depuis ? J'entends souvent par exemple « depuis que j'ai quinze ans », qui signifie pour moi que la personne ne vieillit pas.*

Réponse : Il s'agit là de la locution conjonctive *depuis que* et non de la préposition de temps *depuis*, que l'on trouve dans une phrase comme « Je fume depuis mes quinze ans », à comparer avec « Je fume depuis quinze ans », de sens assez différent : la préposition marque soit un point de départ dans le passé, soit une durée partant du passé. *Depuis que* présente aussi ces nuances. Cependant, « depuis que j'ai quinze ans » abrège probablement « depuis que j'ai eu quinze ans », où le passé composé décrit un évènement ponctuel. Peut-être l'ellipse contestable, mais fréquente, de son participe *eu* est-elle due à la faible différence à l'oreille entre les deux formulations. Peut-être aussi, « depuis mes quinze ans », que j'ai évoqué et qu'on ne peut que recommander, joue-t-il un rôle dans l'affaire.

Question : « Préposition de temps », avez-vous dit. Je pense à « *Depuis ma fenêtre, je vois la Loire* », qui n'a rien de temporel.

Réponse : Certains puristes contestent cet emploi de *depuis*, dont le composant *puis*, « du latin *post*, *après* » (Larousse), ne concerne normalement que la temporalité : « **De ma fenêtre** » suffit. Et le message reste clair avec « Je vois la Loire de ma fenêtre ». Toutefois, ce sont probablement des tournures comparables mais ambiguës, comme « On aperçoit plusieurs chênes **de la colline** », qui ont favorisé le glissement de sens : l'ambiguïté disparaît avec « On aperçoit plusieurs chênes depuis la colline » !

André Choplin

Le *pass* ne passe(ra) pas !

Il n'a échappé à personne que, depuis quelques mois, le « *pass* (sanitaire) » s'impose à nous, sur pratiquement toutes les chaînes de télévision et dans presque tous les journaux. C'est à croire que nos journalistes ne connaissent pas les quarante-six¹ mots français suivants, commençant par *pass-* ou *passe*, dont certains prennent un *s* – même au singulier –, sans oublier deux invariables :

pass-balle, *pass*-balles, *pass*-bande, *pass*-bouillon, *pass*-boules (*s* au sing.), *pass*-bras, *pass*-carreau, *pass*-cheval, *pass*-colère, *pass*-colmar, *pass*-corde, *pass*-cordon, *pass*-coupe, *pass*(-)*crassane*, *pass*-debout, *pass*-dix, *pass*-droit, *pass*-fil, *pass*-film, *pass*-fleur, *pass*grand, *pass*grande, *pass*-lacet, *pass*-lait, *pass*-main, *pass*-montagne, *pass*-muscat, *pass*-parole, *pass*-partout (adj.), *pass*-*pass*e, *pass*-pied, *pass*-pierre, *pass*-pomme, *pass*eport, *pass*-purée, *pass*-Robespierre, *pass*-rose, *pass*-sauce, *pass*-singé, *pass*-temps, *pass*-thé, *pass*-tout-grain, *pass*-tous-grains, *pass*-velours, *pass*-volant, *pass*-vue(s).

Sans parler des cinq¹ locutions contenant *de passe*, à savoir : *droit de passe*, *fille de passe*, *hôtel de passe*, *main de passe* et *maison de passe*.

Il est affligeant, consternant et désolant de constater que les agences de presse, même françaises ! ne communiquent plus qu'en anglo-américain et régissent notre langue française !

Joseph de Miribel

1. Notre décompte d'après le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi).

Barbarismes à la mode

Le vocabulaire de M. Soupe : « renseigner »

Dans le ministère qu'il emplit de son inactivité, l'immortel fonctionnaire dépeint par Courteline dans *Messieurs les ronds-de-cuir*, M. Soupe en personne, prend-il toujours son bain de pieds chaque matin ? Cela se passait derrière son bureau poussiéreux où crayons, porte-plume, grattoir semblaient s'être enracinés ; où des piles de dossiers en grande souffrance se jetaient un défi : laquelle atteindrait le plafond la première ? Une chose est sûre : l'emploi du temps de M. Soupe s'est enrichi d'une occupation nouvelle. Jadis il lui arrivait de rédiger des circulaires internes, dont ses collègues faisaient des cocottes en papier. Aujourd'hui, rédacteur monté en grade à l'ancienneté, il est affecté à la Communication, ornée d'une majuscule.

Cette promotion l'a amené à réfléchir à la meilleure façon de conférer aux documents destinés au public le style propre à l'Administration. Ce style sobre et neutre, qui tient du rapport de gendarmerie et de la notice nécrologique, doit de surcroît impressionner le vulgaire et si possible éveiller en lui le sentiment de sa native incapacité à pénétrer dans le domaine réservé aux services de l'État. Mais un problème se pose à M. Soupe : des générations de collègues en manches de lustrine ont déjà poli et repoli ce style si particulier qui fait pousser au citoyen lambda des cris de surprise : « Aah ! C'est ça que ça veut dire ! » Pour justifier son nouveau poste et les avantages attachés, il lui faut donc innover. Deux outils se présentèrent d'abord : le néologisme inutile et l'anglicisme. Il les utilisa avec succès.

Cependant, inventions lexicales saugrenues et anglicismes souffrent d'un inconvénient : ils servent à tout le monde. Pour préserver le

privilège linguistique de l'Administration, aussi jalouse de son vocabulaire spécialisé que l'institution judiciaire, le Dr Knock ou les voyous de banlieue, M. Soupe eut alors une fameuse idée : détourner le sens de certains vocables d'usage courant et les substituer à d'autres, trop simples pour ne pas détonner sous les ors de la République. Un matin, encore plus désœuvré que d'habitude, il aperçut entre deux piles de dossiers un projet de formulaire destiné aux maraîchers, pour solliciter une dérogation au diamètre normalisé de la carotte de Colmar. Il y jeta un coup d'œil, sursauta : un verbe insupportable s'étalait sur la page, comme sur le trottoir un souvenir de promenade canine : « remplir ». On demandait au producteur de carottes de « remplir le formulaire ». « Remplir » ! Assimiler un document de l'Administration à une carafe, à un estomac ! Le nez de M. Soupe se plissa de dégoût. Il froissa violemment le papier, le lança dans la corbeille, ferma les yeux, réfléchit deux minutes. Lui venaient d'autres mots d'une trivialité aussi offensante : « compléter » une fiche, « répondre » à un questionnaire...

Soudain, un éclair le traversa. Dans son fauteuil articulé il faillit tomber à la renverse : son cerveau venait d'accoucher d'un verbe que jamais personne n'aurait songé à construire avec un complément inanimé : *renseigner* ! Non pas « inscrire des renseignements (sur une feuille) », mais ***renseigner un questionnaire*** ! Par son passé oral et littéraire, son étymon, les dérivés de « signe », l'itératif d'« enseigner » ne pouvait s'adresser qu'à l'esprit d'une personne, non à un imprimé. C'était par conséquent le vecteur idéal d'une transgression du sens, pour déboussoler le populaire et conserver sa prestigieuse ambiguïté d'oracle à la parole de l'État.

C'est à des initiatives de cette nature que l'on doit de tenir M. Soupe pour une grande figure de la Fonction publique.

Michel Mourlet

Un œil sur les bêtes



À Bois-Guillaume, sur les hauteurs de Rouen, j'ai découvert un établissement que je ne connaissais pas, une clinique d'ophtalmologie vétérinaire. Poussé par la curiosité, je me suis dirigé vers la salle d'attente. La porte, surmontée d'un œil-de-bœuf, s'ouvrait sur une grande salle très claire. Une grande quantité d'animaux attendait bien sagement la consultation de l'ophtalmo-véto. J'entrepris la conversation avec les animaux présents (j'ai appris le langage animal avec le Dr Dolittle). Le premier, un serpent à lunettes, venait pour changer ses verres. Un lynx et un aigle, un peu âgés, se lamentaient d'une perte d'acuité visuelle fort préjudiciable à leur réputation et leur activité de prédateurs. Un lapin blanc voulait faire renouveler son ordonnance de carottes. Un crocodile, à moitié endormi et semblant bien inoffensif, me confia qu'il venait pour un dessèchement des yeux. Un grand duc avait un problème très actuel. Le couvre-feu lié à la pandémie lui interdisait de sortir la nuit. Il souhaitait donc se faire fabriquer des lunettes de soleil pour chasser pendant le jour.

Dans le coin, un grand aquarium accueillait un saumon fort bavard (parmi les poissons, seules les carpes sont muettes). Il se cognait sans cesse aux parois. Il avait attrapé la cataracte au pied d'une chute lors de sa migration.

J'aurais bien voulu continuer ma conversation avec les autres animaux présents, mais l'ophtalmo-véto ouvrit la porte de son cabinet et, visiblement contrarié, m'interrogea sur ma présence ici. Un peu pris de court, je lui demandai bêtement s'il pouvait soigner mon œil-de-perdrix. Il me vira *manu militari*.

Marceau Déchamps

Fierté vaccinale

Mon cousin Barnabé parade : il a un schéma vaccinal complet. Il se rengorge même. Je lui dis :

— Disons que tu es vacciné complètement.

— Ah non ! me rétorque-t-il, les yeux fixes et les traits raidis par l'indignation.

J'essaie de comprendre les raisons de sa fierté, de son orgueil et de sa colère à mon endroit. « Schéma vaccinal complet » est une expression longue, redondante, solennelle et majestueuse, tandis que « vacciné complètement » est une expression pauvre. En outre, « schéma vaccinal » contient une impropriété. C'est plus poétique.

Bernard Leconte

Personne ou individu ?

L'usage indifférencié que font nombre de journalistes des mots *personne* et *individu*, avec pour seule finalité d'éviter une répétition, brouille la compréhension de leur message. Si, dans une acception scientifique ou sociologique, le mot *individu* vise un être formant une unité distincte, il a une tout autre signification dans la langue commune. Une « personne », désignée comme telle, est souvent sympathique, de qualité, de confiance ou porteuse d'autres qualités qui la rendent de bonne compagnie. Un « individu » signale le plus souvent un énergumène peu recommandable, malhonnête, voire pernicieux ; qualifié de triste ou de sinistre, l'individu devient un vrai danger. Il est donc malsonnant d'entendre traiter d' « individu » la victime d'une agression, tandis que son bourreau est désigné comme « personne », simplement parce que ces deux appellations sont interchangeables dans le vocabulaire indigent du commentateur. Les mots sont chargés de significations qui les différencient selon l'usage qu'on en fait et choisis pour leur écho dans l'esprit de l'auditeur. Ils ne sont pas interchangeables.

Maurice Véret

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Faute grossière

Nous remercions Jean-Pierre Colignon de nous avoir autorisés à reproduire le « Mot du jour » qu'il a adressé, le 3 octobre 2021, aux 801 abonnés de son site : <https://jeanpierrecolignon.wordpress.com/>.

Un fidèle internaute me signale, en se disant « atterré », une énorme faute dans un gros titre d'incrustation de CNews :

« *Sondage : É. Zemmour au porte du second tour* ».

Personnellement, je ne suis même plus atterré : qui n'a pas constaté, depuis des mois, l'illettrisme et – ou – le je-m'en-foutisme des chaînes dites d'« information continue », qui se moquent comme d'une guigne de la défense de la langue française et du respect dû aux internautes ? Chaque jour, je pourrais écrire un bêtisier, j'entends par là un livre, avec les bourdes, les bévues, les erreurs, les fautes contenues dans les titres, sous-titres, incrustations diverses. Sans parler des erreurs de culture générale...

Ces chaînes qui, ainsi, se moquent du devoir d'informer et d'**instruire** parfaitement, objectif qu'elles devraient assurer si elles respectaient les exigences du Conseil national de la Résistance, devraient être « frappées au portefeuille », tel un commerçant qui vendrait des produits avariés. Les amendes, les pénalités, étant versées au ministère de l'Éducation nationale.

Jean-Pierre Colignon

Cercle des journalistes

* **NDLR** : Nous publierons, dans le prochain numéro, la réponse de notre administrateur à la surprenante et scandaleuse entrée dans *Le Robert électronique* du « pronom non genré "iel" ».

Sus aux anglicismes !

Il est normal qu'une langue subisse les influences de ses voisines. En français, nous pouvons trouver des vocables italiens comme *farniente* ou *dolce vita*, des mots espagnols comme *patio* ou *paella*, des termes arabes comme *couscous* ou *tajine*, des mots allemands comme *ersatz* ou *quartz*, des mots néerlandais comme *mannequin* ou *ruban*. Il est donc normal aussi que l'on retrouve également des mots anglais en français comme *week-end* ou *football*.

Cependant, depuis une période récente, les mots anglais ont littéralement envahi notre langue, souvent en gardant leur orthographe et leur assonance d'origine, souvent aussi en remplaçant des mots français existants au point que cette abondance de mots anglais ne peut plus être considérée comme une évolution normale de notre langue, ce dont s'offusquait le célèbre écrivain et journaliste François Cavanna : « [...] **ce qui m'enrage et me plonge dans des désespoirs, c'est l'inondation, c'est l'avalanche, c'est l'emploi systématique et prétentieux [...] d'un arrogant baragouin américanisant, d'une enfilade de mots [...], piqués dans le contexte français comme gousses d'ail dans le gigot, mais en telle abondance qu'il n'y a que de l'ail et pour ainsi dire plus de gigot.** »

Certains lexicologues affirment que « *l'intégration de nouveaux mots participe à l'évolution d'une langue* » mais, si Clemenceau disait que la guerre est une chose trop grave pour la confier à des militaires, de même on pourrait ajouter que la langue est une chose trop sérieuse pour la confier aux lexicologues. L'intégration de nouveaux mots peut participer en effet tout aussi bien à l'appauvrissement d'une langue ou à son dessèchement qu'à son enrichissement.

En effet qu'est-ce qu'une évolution sinon un processus lent, progressif et interne ? Or l'utilisation abusive des anglicismes s'avère être un phénomène brutal, massif et externe qui n'a rien d'une évolution, c'est une invasion qui ne dit pas son nom ! Et une invasion qui renvoie à

l'attitude de subordination s'agissant de l'anglicisation de notre culture manifestée par de nombreux milieux, particulièrement les médias.

Par ailleurs, une évolution correspond normalement à une amélioration d'une espèce ou d'une fonction. Or la plupart du temps, ces anglicismes importés entraînent un affaiblissement, pour ne pas dire un étiolement, de notre langue. Prenons quelques exemples entendus à la télévision ou à la radio ; nous pouvons être souvent agacés et choqués par les commentaires journalistiques truffés d'anglicismes sans raison puisque ces anglicismes viennent la plupart du temps remplacer des mots français existants : pourquoi, en biathlon ou dans d'autres sports, employer constamment le vocable « *mass-start* » alors qu'en français il s'agit tout simplement de la **course en ligne** ; franchement la course en ligne, c'est un mot beaucoup plus signifiant et beaucoup plus dynamique qu'un groupe informe rassemblé au départ d'une course (la « *mass-start* » ou le départ groupé) ; quand on parle de **course en ligne**, on peut penser à une tentative d'échappée dans une étape du Tour de France ou à quelques Éthiopiens caracolant en tête d'une **course à pied** (et non de « *running* ») et, pour ce qui concerne le biathlon, rêver à un groupe d'athlètes patinant élégamment en file indienne chaloupée sur la neige d'un paysage tout blanc et ensoleillé. Or rien de tout cela ne se passe quand on entend parler de « *mass-start* », mot qui ne nous parle pas, qui n'a pas d'épaisseur puisque importé d'une sémantique externe, expression pourtant répétée mécaniquement par les commentateurs comme un vocable passe-partout (« *mass-start* » à la crème ?), illustrant une méconnaissance de notre si belle langue, pas seulement de notre langue d'ailleurs puisque le biathlon est une épreuve qui fut imposée par Pierre de Coubertin aux Jeux olympiques (comme le pentathlon moderne) pour perpétuer une tradition d'origine militaire. Celui-ci se retournerait probablement dans sa tombe s'il entendait parler de « *mass-start* » pour cette compétition qu'on appelait alors la « Patrouille militaire ». Où est donc l'enrichissement sémantique de la « *mass-start* » (on pourrait multiplier les exemples) ?

Il y a encore bien d'autres vocables anglo-saxons qui pourraient être évités. Pourquoi parler à l'envi de « *start-list* » par exemple alors qu'il

s'agit simplement de la **liste de départ**, ou encore pourquoi s'exclamer devant un beau « *finish* » quand on ferait mieux de parler d'un superbe **final** ? Pourquoi utiliser le mot « *coach* » à tout bout de champ (d'autant que le mot « coach » vient tout droit du vocabulaire de l'équitation française : coche, cocher) quand il serait plus précis et plus pertinent de parler d'**entraîneur**, de **sélectionneur**, de **conseiller technique**, de **préparateur**, d'**instructeur**, de **moniteur**, voire pour sortir du seul langage sportif : de **guide** ou de **mentor**, etc. ?

(À suivre.)

Alain Sulmon

Délégation du Gard

Plaidoyer d'un expatrié pour la langue française

Né en terre étrangère, y ayant vécu plus de la moitié de sa vie, et conscient que le Français et le français ne laissent jamais indifférent, l'auteur plaide aujourd'hui pour notre langue.

Le Français et sa langue, le français ! Voyez, chers amis, comme une simple lettre change tout ! D'une majuscule, on fait un homme ! D'une minuscule, le voilà qui devient langue... Car les mots, lettre après lettre, ont le pouvoir de dire de nous ce que nous sommes et leur subtile alliance de vocabulaire, de grammaire et de syntaxe

donne corps à la pensée et la structure pour la rendre audible ou lisible, cohérente et accessible. Cela est vrai pour toutes les langues, mais bien plus encore pour la langue française dont la complexité a peu d'égaux !

En effet, le génie de notre langue réside dans sa capacité à exprimer les choses avec une palette exceptionnelle de nuances. Celle-ci, en jouant sur les mots, leur nature, leur place dans la phrase, leur rapport les uns envers les autres ou leur orthographe, donne à la langue française cette capacité unique de transcrire les profondeurs de l'âme ainsi que sa complexité !

Verbe, le mot nous fait agir ou être ; conjugué, il nous situe sur l'échelle du temps passé, présent ou à venir, et nous indique s'il s'agit d'une réalité, d'un souhait ; adjectif, le voilà qui nous caractérise et nous nuance sur les échelles toutes relatives de la beauté, de la bonté de l'intelligence, etc. ; adverbe, il modifie de quelques lettres innocentes ce à quoi il se rapporte, tandis qu'article le voilà qui nous attribue un genre et un nombre. Homonymes, les mots disent d'un même son des choses différentes tandis que synonymes ils s'emploient à dire la même chose différemment... Enfin, interjections, ils permettent aux émotions de déchirer d'un cri surprenant l'air que nous respirons...

Car, il faut bien le dire, notre langue est la nôtre ! Avec ses couleurs, ses rythmes, ses sons, ses particularités, la langue française est en effet l'incarnation même d'une âme et d'une pensée particulières, d'une façon d'être, d'appréhender et de concevoir le monde qui nous entoure et d'en parler.

Plutôt « penseuse introvertie », la langue traduit dans sa grammaire, son orthographe et sa syntaxe la complexité de la pensée française, très intellectuelle, très tournée vers la poésie, la philosophie et les sciences humaines, tous domaines qui nécessitent une riche palette pour en traduire les subtilités. D'autres peuples, plutôt marchands ou scientifiques, usent d'un langage plus simple, plus direct et efficace. Il suffit de voir la capacité qu'ont les Anglais ou les Américains à forger des slogans brefs et percutants, exprimant en quelques mots ce qui

nous demanderait à nous Français bien des lignes pour en dire autant... Le français ne chante pas non plus comme les langues asiatiques, où l'intonation seule change tout...

Car, si la langue française n'est pas la plus riche en vocabulaire, très nettement devancée par la langue anglaise, elle compense en effet cette apparente faiblesse par une profusion inégalée de formes, de temps et d'accords, ou encore une ribambelle exclusive d'accents plus ou moins inaudibles mais bien visibles. Et voilà qu'en sus le Français se piqua d'imaginer ces lettres aux sonorités et aux fonctions changeantes selon les associations ou le nombre, au sens de singulier ou pluriel, à l'image de ce *s* qui se prononce tantôt « se » (*site*) ou « ze » (*ruse*), voire ne se prononce pas (*recours*) ou vient simplement marquer le pluriel à la fin d'un mot (*tombes*)... ou pas (*un ours, des ours*) ! À moins qu'il ne soit à remplacer par un *c* ou un *ç* (*facile, façade*) ou un *x* (*un château, des châteaux*), selon le cas !...

... Magie des « fils tissés par les fils du tisserand, ce marchand marchant vers le marché où il arrive après avoir tant marché. Il en profitera pour acheter du pain à l'ombre des grands pins dépeints par un père prévenant sur une paire de feuillets, en nombre impair... » Ouf ! nul n'eut l'idée de jeter les feuillets aux feuillées...

Et comme cela ne suffisait pas, voilà que le français, dans son génie créatif poussé à l'extrême, eut encore cette idée folle d'inventer le principe – ô combien subtil ! – de l'exception qui confirme la règle !!!

Nous sommes ainsi les héritiers d'une langue extrêmement complexe, laquelle dit de nous exactement ce que nous sommes : des rêveurs, des prétentieux, des philosophes mâtinés de cartésiens, des poètes ou écrivains, les inventeurs des Lumières et les fils de la Révolution, des étendards de la liberté sans pareils pour inventer des normes follement castratrices, les tenants mordicus d'une exception qui ne saurait être que française... bref, des incompris ! Oui, mais fiers de l'être...

Seven de Kerros

La Kirguizie

orthographe et politonymie¹

Le nom de cet État d'Asie centrale se rencontre sous une quarantaine de formes différentes dans les pages en français sur la toile². Cette diversité montre la difficulté de traduire du cyrillique³, mais surtout l'inadaptation des doctrines normatives, niant la diversité linguistique, qui prétendent imposer une forme unique à vocation universelle. Plusieurs normes officielles sont concurrentes, y compris en France.

Inscrite *Kirghizistan* à l'ONU pour le français, cette forme considérée comme norme internationale s'est évidemment imposée dans l'usage. Les normes françaises ont adopté *Kirghizie* et l'ancienne forme anglaise *Kirghizstan*.

Le kirguize est une langue turque qui s'écrivait en alphabet arabe (usage maintenu en Chine). Dans les années 1920 s'est développé un mouvement de romanisation des langues turques (dont en Turquie en 1928). Celles de l'URSS adoptent l'*yanalif* (nouvel alphabet). En

-
1. Partie de l'onomastique qui étudie les politonymes, noms des entités politiques et administratives.
 2. Khirghistan, Khirghizistan, Khirghizstan, Khirghiztan, Khyrghystan, Khyrghyzistan, Khyrghyzstan, Khyrghyztan, Kirghisie, Kirghistan, Kirghizie, Kirghizistan, Kirghizstan, Kirghiztan, Kirghizy, Kirgisie, Kirgistan, Kirgizie, Kirgizistan, Kirgizstan, Kirgiztan, Kirguisie, Kirguistan, Kirguizie, Kirguizistan, Kirguizstan, Kirguiztan, Kyrghysie, Kyrghystan, Kyrghyzie, Kyrghyzistan, Kyrghyzstan, Kyrghyztan, Kyrghysie, Kyrghystan, Kyrghyzie, Kyrghyzistan, Kyrghyzstan, Kyrghyztan, Kyrghyzy.
 3. Diversité pourtant moindre que pour *Catherinebourg* avec 85 formes relevées dans les ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, atlas) en français. *DLF* n° 225, 3^e trimestre 2007, page 50, version complète en ligne : http://www.langue-francaise.org/Articles_Dossiers/Catherinebourg.pdf.

1940, la politique de russification impose le cyrillique aux langues turco-mongoles dans l'empire soviétique.

Après l'indépendance, la Kirguizie n'a pas romanisé son écriture comme cela a été fait pour l'azéri et l'ouzbèque dès 1992, le turkmène en 1997, le kazakhe en 2018. Pour la communication internationale, elle a simplement adopté l'anglais *Kyrgyzstan*, qui figure sur les timbres par exemple. L'anglais a choisi le *y* sur le modèle du turkmène pour translittérer *ы* *yl* notant un phonème ([ɯ] en A.P.I. [alphabet phonétique international]) qui n'existe pas en français, et que le turc romanisé note *ı* (*i* sans point). Il n'y a aucune raison d'adopter en français cette forme « anglaise ».

Кыргызстан en kirguize est également employé pour le russe kirguizifié en Kirguizie, où il est seconde langue officielle. En Russie, et ailleurs, c'est Киргизия (Kirgizija), avec *и* (*i* avec point) et non *ы* ([ɯ]), et régulièrement suffixé en *-ия* (*-ija*).

La graphie *gh* n'a pas de justification en français. Il ne s'agit même pas de noter un phonème particulier (comme pour le *rhayn* arabe), c'est un simple [g]. On a *Kirguisia* en espagnol, *Quirguízia* en portugais, *kirgisisch* en allemand, *kirgiski* en polonais... et évidemment *Chirghisia* en italien. Alors pourquoi ce *gh* en français ? Si ce n'est pour calquer l'ancienne forme anglophone, devenue obsolète.

Le nom du pays est formé sur l'ethnique par suffixation.

L'ethnonyme **Kirguize** donne l'adjectif (sans majuscule) et le glottonyme (nom de la langue).

La forme régulière en français est épïcène avec *-e* final. En français le suffixe productif est *-ie*, (*Arabe* > *Arabie*, *Serbe* > *Serbie*...), donc **Kirguize** > **Kirguizie**. Il n'y a pas plus de raison d'écrire *kirguiz* que **arab* ou **serb*.

Le suffixe *-stan*, d'origine persane, de même étymologie indo-européenne que *état*, *state*..., adopté par les langues turco-mongoles, n'apporte rien de plus que le suffixe *-ie*, si ce n'est une connotation exotique. L'argument selon lequel il marquerait l'indépendance ne tient pas. Ce suffixe a au contraire pendant la période coloniale russe et soviétique pris une connotation de dépendance, au point qu'il a pu être appliqué dans une autre aire géographique pour qualifier par

dérision les États prétendus indépendants dans le cadre de l'apartheid en Afrique du Sud : les *Bantoustans*. Depuis il connote le caractère musulman et même islamiste de l'immigration : le *Londonistan*, le *Bruxellistan*, le *Trappistan*...

Kirghizistan, nom sous lequel cet État est resté enregistré à l'ONU en français (l'anglais a été modifié en *Kyrgyzstan*), cumule les deux suffixes dans une formule pléonastique.

Kirguizie n'est pas plus « une variante transposée du russe Киргизия » (selon Wikipédia) que le russe n'est calqué sur le français ; les deux langues ont simplement un système analogue.

Maintenant que les anglophones ont adopté *Kyrgyzstan*, il est temps d'en revenir simplement à la forme régulière **Kirguizie**, qui n'est ni russe, ni kirguize, ni anglaise, mais tout bonnement française.

Ce n'est pas non plus un nouvel exonyme, il était d'usage courant, avant que les fantaisies exotiques ne soient imposées. Et puisque c'est l'usage qui prévaut, usons de notre droit à nous exprimer dans les formes authentiquement françaises !

Écrivons **les Kirguizes**, la **Kirguizie**, le **kirguize**.

Ange Bizet



Antonimos

Dérivé du grec *antonimos*¹, l'antonyme renvoie à un mot dont le sens est le contraire de celui d'un autre mot, mais ayant une base commune, comme *lumière* opposé à *obscurité*, l'ensemble appartenant au champ de l'énergie.

En langue française, cette opposition peut se traduire de différentes façons avec l'utilisation de certains préfixes. Ces derniers peuvent être dérivés d'un même mot latin, mais réécrit sous plusieurs formes en langue française. Il en est ainsi du préfixe *dé-*, « *issu du préfixe latin dis-, formateur de nombreux termes composés, notamment de verbes, servant à modifier le sens du terme primitif en exprimant l'éloignement, la privation, la cessation, la négation, la destruction de quelque chose, l'action ou l'état contraire, inverse*² ». Les verbes suivants illustrent ce phénomène : commander / *décommander*, faire / *défaire*, monter / *démonter*, nouer / *dénouer*. L'intégration de certains affixes à une unité lexicale, comme les préfixes présentés ci-dessus, ouvrira sur l'inversion de la valeur donnée à tel mot ; le préfixe *dis-* en est une illustration, il « *vient du latin dis-. Le préfixe dis- évoque généralement la séparation, la différence ou l'absence*³ » que nous retrouvons dans certains verbes, substantifs, adjectifs et adverbes : harmonie / *disharmonie*, continu / *discontinu*, qualifié / *disqualifié*.

Quant au préfixe *in-*, il est « *issu du préfixe négatif latin in-, entrant dans la formation de très nombreux adjectifs (notamment en -able et en -é/-ée), plus rarement de substantifs ; il sert à indiquer la négation, la privation, l'absence ou le contraire de quelque chose*⁴ ». Nous le retrouvons dans les exemples suivants : détachable / *indétachable*, salubre / *insalubre*.

Il en est de même avec le préfixe *anti-*, lequel renvoie à ce qui est « *contre la notion désignée par la base*⁵ », comme les unités lexicales : corrosif / *anticorrosif*, éblouissant / *anti-éblouissant*,

capitalisme/*anticapitalisme*, catholicisme/*anticatholicisme*, communiste/*anticommuniste*. Dans ce cas de figure, la résultante de la combinaison des deux termes est l'annulation, ce que nous retrouvons dans l'addition de deux nombres entiers de même valeur, mais de signe opposé : $(+ a) + (- a) = 0$.

En linguistique, ce processus s'inscrit dans la définition circulaire, ce qui correspond à deux unités phrastiques (deux phrases), la première renvoyant à la seconde et la seconde à la première, ce qui est, indirectement, en corrélation avec l'antonymie.

De l'antonymie déclinée en synonymie circulaire	
Antonymes	
Beau	Laid
Synonyme	Synonyme
Qui n'est pas laid	Qui n'est pas beau
Ce qui est beau n'est pas laid	↔ Ce qui est laid n'est pas beau

Antonymes	
Actif	Passif
Synonyme	Synonyme
Qui n'est pas passif	Qui n'est pas actif
Ce qui est actif n'est pas passif	↔ Ce qui est passif n'est pas actif

Marcienne Martin

1. <https://www.cnrtl.fr/definition/antonyme>.
2. <https://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9->
3. http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3743.
4. <https://www.cnrtl.fr/definition/in->
5. <https://www.cnrtl.fr/definition/anti->

Tableau d'horreurs



– Danone, qui a pour slogan « *One planet, one health* », pourra bientôt ajouter « *one language* ».

La marque Tallefine, bien française et bien connue de plusieurs générations de Français, va devenir « *Light & Free* ». Certaines préparations de dessert lacté en petits pots porteront des noms comme « *overnight oats* » et « *Thick cake* ». Pourtant dans sa communication sur la toile, Danone met en avant son enracinement dans la campagne française. Les instigateurs de cette anglicisation prennent le risque de dégoûter beaucoup de Français qui se sentiront traités comme des consommateurs apatrides, sommés de se plier à la culture et à la gastronomie globish.



– Nous avons déjà dénoncé l'abus de mentions en anglais dans la ville de Lyon. Un adhérent lyonnais, qui se reconnaîtra, vient compléter nos précédentes observations en nous adressant le message suivant : « *La bobocratie locale a bien fait de Lyon, [...] la capitale des gogols*¹. Près de la préfecture, une

boutique inspirée a pour enseigne "The Gastronomie House" ! En face de la gare de la Part-Dieu, le centre commercial est promu au grade de "Shopping Center". La palme revient peut-être à cette pharmacie proche de la très bourgeoise place Saint-Pothin : "French pharmacie with love" en très gros caractères. Comme on dit dans les salons branchés, "mon potard est vraiment in" ! On peut admirer aussi le souci de traduction, sans doute à l'intention des "gones"² rétrogrades qui restent bêtement fidèles à la langue nationale : "La pharmacie française avec passion", mais en petit caractères, évidemment. »

– Une nouvelle chaîne de magasins de type supermarché, bi1, s'est implantée en Bourgogne. Pour épouser sans doute l'air du temps, les désignations des produits dans les rayons sont données en français et en anglais. Pourtant les touristes anglais ne doivent pas être les plus nombreux dans cette région qui voit surtout passer des Allemands, des Suisses ou des Belges. Ce choix vient conforter la tendance lourde d'une « bilinguisation » de notre pays.



Marceau Déchamps

1. Argot, désigne un « idiot ».

2. Mot lyonnais désignant les « autochtones ».

Tableau d'honneur



– La France va-t-elle enfin réussir à tirer profit de la francophonie ? Le MEDEF veut y croire et s'en donner les moyens. En préambule de sa traditionnelle université d'été du mois d'août, l'organisation patronale a organisé la Rencontre des entrepreneurs francophones. Elle veut faire de la francophonie un levier pour développer les échanges entre pays francophones. Elle a fait signer la déclaration de Paris sur le renforcement de la francophonie économique à vingt-cinq pays partageant la francophonie. Cette initiative confirme que la promotion de la langue française est un enjeu à la fois culturel et économique (voir notre site www.langue-francaise.org). Elle démontre également que les entreprises ne sont pas toutes inféodées au tout-anglais et que notre combat peut trouver un écho favorable auprès de beaucoup d'entre elles. Retenons d'ailleurs le point six de la déclaration, qui énonce « *Affirmons notre attachement à coopérer, dans un esprit de partage et d'efficacité avec [...] les organisations non gouvernementales...* » Nous avons fait part de notre satisfaction à M. Geoffroy Roux de Bézieux, président du MEDEF, en rappelant l'engagement de notre association pour la francophonie.

– La chanteuse française Barbara Pravi a pris la deuxième place du concours Eurovision 2021. Sa chanson *Voilà*, totalement en français, avait obtenu la meilleure note du jury professionnel. C'est le vote du public qui a donné finalement l'avantage au groupe italien Maneskin pour *Zitti e buoni*, chantée en italien. C'est la meilleure place obtenue par la France depuis des décennies sans qu'il ait été nécessaire d'abandonner notre langue au profit de l'anglais comme ce fut le cas dans plusieurs concours précédents. À noter que sur les 26 compétiteurs, 18 ont quand même chanté en anglais et que le groupe anglais a été classé... dernier. Peut-être reviendrons-nous un jour à un concours où chaque chanteur s'exprimera dans sa langue nationale comme cela devrait être le cas pour préserver la diversité linguistique et culturelle. Cette diversité redonnerait tout son sens au préfixe *euro-* contenu dans le nom de ce



concours, à moins d'admettre que la langue de l'Europe est désormais l'anglais.

Marceau Déchamps

Nouvelles publications



DICTIONNAIRE DE LA VIE À LA CAMPAGNE, de Jean-Paul Colin, préface de Jean Pruvost
Honoré Champion, « Champion les dictionnaires », 2021, 416 pages, 20,90 €

Qu'est-ce que LA campagne ? Le « *cher pays de notre enfance* », le monde de demain revu et corrigé ? Pour le citadin, c'est souvent une planète inconnue que ce dictionnaire très documenté vient opportunément instruire.

Dans son avant-propos, l'auteur nous rappelle la diminution drastique du nombre de paysans soumis à une technologie envahissante, « *quasi inhumaine* » ; sans concession, le Salon de l'agriculture est défini par un quotidien régional comme une « *grand-messe qui n'est possible que par l'incessant travail d'une armée de l'ombre* ». Est évoqué aussi le suicide d'une agricultrice, le contexte est bien connu et la littérature ne fait rien pour l'adoucir. Dans *Les Vies minuscules*, Pierre Michon raconte en personne le monde rural, dur et impitoyable : « *L'arrière-campagne l'avait des pieds à la tête oint de son huile épaisse ; le temps l'avait empaysanné.* » Aujourd'hui les mouvements de retour à la terre (ou plutôt de fuite des grands centres urbains) s'accompagnent d'anxiété écologique. Pour Sylvain Tesson, dans sa *Géographie de l'instant*, « *la Nature est assignée à tenir son rôle d'environnement...* ». Pour autant, sommes-nous définitivement séparés des modes de vie de nos ancêtres ? La vertu de l'ouvrage de Jean-Paul Colin, c'est de nous offrir une mémoire heureuse, celle des traditions du terroir (mot totalement différent des actuels territoires !), des patois en voie de disparition, des savoir-faire oubliés ; quelques planches illustrées nous rappellent que Diderot et d'Alembert consacrèrent plusieurs pages de l'*Encyclopédie* à l'art du jardinage (passion qui traverse les siècles), à la description minutieuse d'un potager et d'une scène d'apiculture intitulée « Économie rustique » ! Il est certain que les néoruraux retrouveront ici de A à Z leur « *petite madeleine* », comme les y incitent déjà les Bretonnes de Paul Gauguin dans *Les Meules jaunes* sur la couverture. **Monika Romani**



« RAYMOND QUENEAU 2.0 » EXERCICES DE SWAG..., de Léopold Julia

Éditions de l'Opportun, 2021, 314 pages, 15,90 €

À l'origine des *Exercices de style*, *l'Art de la Fugue de Bach* : Raymond Queneau raconta comment, ayant écouté avec ravissement cette musique lors d'un concert, il eut le désir d'écrire « *des variations proliférant presque à l'infini autour d'un thème assez mince* ». Cette valorisation extrême de la langue, à la fois ingénieuse et humoristique, Léopold Julia la réitère aujourd'hui avec la même trame, une anecdote banale relatée sous 99 formes qui sont autant de clins d'œil aux générations des dernières décennies.

À l'aide d'un acrostiche puis d'un tétracrostiche, l'auteur rend hommage à son célèbre devancier, mais en même temps nous offre un anglicisme, le *swag*, lequel n'est en rien une invention globish ! Bien au contraire, il nous arrive tout droit du XVI^e siècle, formulé par Shakespeare dans *Le Songe d'une nuit d'été*, pour désigner un personnage fanfaron qui bombe un peu trop le torse.

Depuis lors, le *swag* a voyagé, il se situe désormais dans la rubrique de ce qui est « branché » et remplace aisément le mot « style », ainsi que ses nombreuses figures. D'où l'obligation de le soumettre à toutes les trouvailles du français à la manière de l'Oulipo et des surréalistes, ses nobles ancêtres. Ainsi, par exemple, ce texte *Inclusif*, subtile adaptation du « Test de Turing » qui se contraint à utiliser des mots épiciques ; cette *Petite annonce* semblable à un message codé, un SMS particulièrement

instructif, le haïku japonais dans les règles de l'art, etc. Et on n'a jamais fini de rire avec Coluche. C'est l'histoire d'un mec, de s'amuser au Millionnaire, et au Peu académique et pourquoi pas, lire *Peppa Pig* avec les enfants ! **M. R.**

L'ESPRIT DES MOTS. DICTIONNAIRE SUBJECTIF, PARCE QUE LES MOTS ONT UN SENS SINGULIER POUR CHACUN DE NOUS, sous la direction d'Alain Bentolila, de Paule-Henriette Lévy et Brigitte Rozen
Éditions First, 2021, 424 pages, 19,95 €



Peut-on interpréter l'esprit des mots ? Certainement pas à l'aide d'un dictionnaire de langue « ordinaire » offrant des définitions censées obéir à des critères d'objectivité afin d'établir une communication entre les individus. Car c'est oublier que chaque vocable abrite le pouvoir de la pensée, il en est la quintessence. D'où la nécessité d'un « *dictionnaire subjectif* » (quel bel oxymore !) où chacun « *apporte sa brique à la tour de Babel* » pour fabriquer un « *livre de paix et d'espoir* » destiné à nos enfants.

Et, de fait, nombre d'entrées de cet ouvrage très singulier se réfèrent à des notions du vivre ensemble, *l'Altérité, la Générosité, la Convivialité...* Mais c'est le concept d'*Appartenance*, traité en lien avec *l'Identité*, qui donne le ton : ne considérer « *aucune appartenance comme un ghetto identitaire* ».

Les auteurs sont principalement issus de la société civile (où les linguistes se taillent la part du lion !), avocats, écrivains, professeurs, journalistes, philosophes aussi bien que médecins, psychanalystes, scientifiques, entrepreneurs... On remarque Brigitte Macron s'exprimant sur *la Lecture*, en droite ligne du thème de la subjectivité, puisque lire, c'est poser « *un regard arbitraire* » sur le livre. Et Édouard Philippe, analysant *le Pouvoir* à l'aune de la littérature, *Les Trois Mousquetaires* et *Le Vicomte de Bragelonne*, son panthéon personnel ! Et c'est une héroïne décapitée en 1793, Olympe de Gouges, dont « *l'esprit* » survit dans l'espérance que la démocratie finisse un jour par s'appliquer à toutes les femmes. **M. R.**

LA CRÉATION DES JEUX DE MOTS ET DES BONS MOTS, de Richard Arcand
Presses de l'Université Laval (Québec), « À propos », 2021, 208 pages, 17,95 €



Bons mots et jeux de mots naissent toujours d'un déclic de l'esprit : ils viennent naturellement, spontanément, et bien souvent ils sont oubliés aussi rapidement de leur auteur que de leurs auditeurs. Certains demeurent parce qu'ils ont été prononcés par des personnages historiques ou dans des circonstances exceptionnelles favorables à leur création. Aussi l'ouvrage de Richard Arcand est-il fort intéressant, car il décrit les mécanismes de ces effets linguistiques, il collectionne et classe une quantité industrielle de ces mots d'auteur ; il distingue le *jeu de mots* du *bon mot*, le premier suppose le « travail » tandis que le second, également comique, utilise les mots sans qu'il soit nécessaire de jouer sur eux. Exemple : « *Étant donné les absences de mémoire de certains hommes politiques, on se demande comment ils peuvent rédiger tant de mémoires* » et « *On s'aperçoit que l'on vieillit quand les bougies coûtent plus cher que le gâteau* ». Les drôleries classées sont innombrables dans ce petit livre : pléonasmes ; évidences (*ne jamais donner à boire à un noyé*) ; fantaisies ; contrastes explicites (*dans une soirée arrosée, plus les bouteilles se vident, plus le ton monte*) ; retour de mots avec des sens différents (« *Certains jouent aux échecs, d'autres les collectionnent* » – Pierre Dac) ; redondances ; cause inattendue (« *Moi, je fais deux régimes en même temps, parce qu'avec un seul je n'avais pas assez à manger* » – Coluche) ; image incohérente (*la grève de l'essence fait tache d'huile*) ; choqué par la rapidité avec laquelle les vêpres furent chantées, un paroissien s'exclama : « *C'est un véritable derby des psaumes !* (d'Epsom) ». De quoi rire et s'amuser en s'instruisant ! **Jacques Dhaussy**



LE MEILLEUR DES BONBONS SUR LA LANGUE

de Muriel Gilbert, illustrations de Jean-Christophe Establet

La librairie Vuibert, 2021, 254 pages, 19,90 €

Encore un bonbon, le meilleur, mais lequel ? Car il est avec ou parmi d'autres aussi savoureux. Aucun ne risque de rendre le lecteur diabétique. Au contraire, cette friandise le débarrasse de toutes ses hésitations orthographiques, de ses doutes, et l'enrichissent de vitamines historiques incomparables. Ces chroniques

sur la langue française constituent en souriant et même en riant une véritable thérapie. Illustrés de petits bonshommes aux réflexions diverses, souvent spirituelles, qui ressemblent à des petits-beurre écornés, cette centaine d'articles déclenchent le rire ou la curiosité. Ils sont bénéfiques, ils vous éclairent sur les mystères de l'usage et la curieuse origine du persistant accent aigu sur les deux « é » d'*événement*. Foin de linguistique ou de philologie ! Rien qu'une question d'approvisionnement d'imprimeur. Quel mode employer avec *avant que* et *après que* ? Et affaire de mémoire : *comment se le rappeler* et *comment s'en souvenir* ? Surtout, pour bien accorder le participe, abstenez-vous de dire « *je ne me suis pas faite couper les cheveux* », et ne fêtez pas « *les un an* » de votre bébé. En savourant tranquillement ces bonbons, lisez ces pages savoureuses, pleines de surprises, d'humour, d'histoire et d'antonomasies. **J. Dh.**

À signaler :

- **LE PIÈGE DU TOUT-ANGLAIS EXPLIQUÉ AUX FRANÇAIS PAR UN ANGLAIS**, de Donald Lillistone (Éditions Glyphe, « Le français en héritage », 2021, 96 p., 8 €).
- **LES DICTIONNAIRES FRANÇAIS. OUTILS D'UNE LANGUE ET D'UNE CULTURE**, de Jean Pruvost (Éditions Ophrys, « L'essentiel français », 2021, nouvelle édition actualisée, 228 p., 18 €).
- **POUR DES SCIENCES EN FRANÇAIS ET EN D'AUTRES LANGUES. COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE, DGLFLF, INSTITUT DE FRANCE 2019**, actes réunis par Jean-Christophe Bonnissent et Paul de Sinety (Honoré Champion, « Lexica. Mots et dictionnaires », 2021, 238 p., 35 €).

* * *

- **LA GRANDE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS**, sous la direction d'Anne Abeillé et de Danièle Godard (Actes Sud, 2021, 2 628 p., 89 €, liseuse ou PDF : 66,99 €).
- **200 MOTS ÉTRANGERS QUE LE FRANÇAIS A ADOPTÉS**, de Marie-Dominique Porée (Éditions First, 2021, 176 p., 7,95 €, liseuse, 5,99 €).
- **LANGUE FRANÇAISE MINUTE. 200 DIFFICULTÉS À SURMONTER POUR ÉCRIRE ET PARLER UN FRANÇAIS CORRECT**, de Delphine Gaston-Sloan (Éditions Contre-Dires, 2021, 420 p., 14,90 €).
- Aux éditions Le Robert :
 - **PARLER COMME JAMAIS. LA LANGUE : CE QU'ON CROIT ET CE QU'ON EN SAIT**, de Laélia Véron et Maria Candea (2021, 324 p., 19 €).
 - **150 DRÔLES D'EXPRESSIONS POUR RAMENER SA SCIENCE**, avec Étienne Klein (2021, 350 p., 12,90 €).
 - **LES MOTS ONT DES OREILLES**, de Daniel Pennac et Florence Cestac (2021, 77 p., 14,90 €).
- **LES 100 EXPRESSIONS INSPIRÉES DE L'ART**, de Sarah Belmont (Le Figaro littéraire, 2021, 168 p., 9,90 €).
- **L'ANGLAIS EN DÉBAT AU QUÉBEC. MYTHES ET CADRAGES**, de Virginie Hébert (Presses de l'Université Laval, 2021, 194 p., 19,95 €).

Vie

de l'association

Sommaire

Déjeuner parisien	II
Nouvelles des délégations	II
Confinement de collégiens	IV
Rassemblement	VI
Tribune	VII
Assemblée générale ordinaire	VIII
Pouvoir	VIII
Invitation et coupon-réponse	IX

Dictée du Muséum	X
Merci !	XI
Trouvez l'auteur	XI
Solution des mots croisés	XI
Échos	XII
Comité d'honneur	XV
Bulletin d'adhésion	XVI
Prochaines réunions	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-président honoraire : M. Antoine Blanc.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, M^e Jean-Claude Amboise.

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorière adjointe : M^{me} Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps, vice-président d'honneur.

Administrateurs : MM. Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, Philippe Jullian-Gaufrès, Dominique Hoppe, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, M^{me} Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, M. Alain Roblet, M^{me} Anne Rosnoblet, MM. Jean-Marc Schroeder, François Taillandier et M^{me} Marie Treps.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Déjeuner parisien

Enfin, ce jeudi 21 octobre, nous nous sommes retrouvés ! La guitare et les chansons de notre vice-président Jean Pruvost nous ont enchantés. Ensuite, celui-ci nous a présenté, avec sa verve habituelle, son dernier livre *L'École et ses mots. C'était comment avant les déconfinements ?* (Honoré Champion, « Champion les dictionnaires », 2021, 326 p., 19 €). Le sénateur André Ferrand et son épouse nous avaient fait le plaisir de se joindre à nous. L'ambiance était festive et chaleureuse comme... autrefois ! Nous regrettons de n'avoir pu accueillir les derniers inscrits.

Corinne Mallarmé

Nouvelles des délégations

CHARENTE-MARITIME

Du président Christian Barbe : « Le 16 octobre une sympathique collation a récompensé les participants au Défi d'orthographe. Véronique Pineau a lu un beau poème de sa composition et gagné une galette du Relais, Marie-Angèle Bert et Nelly Markovic ont reçu des livres.

La prochaine dictée aura lieu le samedi 11 décembre à 14 h 30 au Relais du Bois Saint-Georges à Saintes (au lieu du 13 novembre).

Les dates pour le premier trimestre 2022 seront alors choisies.

CHER

Le président Alain Roblet nous écrit : « En dehors des émissions radiophoniques qui se déroulent tout au long de l'année, le programme des activités du premier trimestre de l'année 2022 prévoit plus particulièrement :

– l'assemblée générale de la délégation, le samedi 29 janvier à Menetou-Salon, suivie d'un moment de convivialité ;

– Le Plumier d'or, au cours de la semaine du 17 au 22 janvier ;

– deux actions au cours de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, en mars : Le Plumier d'argent et une communication en liaison avec les médias locaux.

GARD

À l'issue de l'assemblée générale, le lundi 11 octobre, ont été élus Alain Sulmon, président, Brigitte Isselé, vice-présidente, Bernard Legrand, trésorier, Danielle Rothé, secrétaire.

Du président Alain Sulmon : « Nous avons décidé d'organiser quelques soirées littéraires au cours de l'année, soirées qui se tiendront au Vieux Café, 1, boulevard Gambetta à Uzès.

La première soirée aura lieu le lundi 8 novembre de 18 h 45 à 20 h 15 et sera suivie d'un repas servi sur place au prix de 27 € pour ceux qui souhaiteront prolonger cette soirée conviviale.

Voici comment se déroulera l'évènement :

Tout d'abord, un exposé sur un sujet lié à la langue française. Le thème retenu pour ce lundi 8 novembre sera "Le français dans le monde" : où parle-t-on français ? Qui le parle ? Quel avenir pour la langue française ?... avec, pour support, un montage de diapos. C'est moi qui, pour cette première expérience, prendrai en charge l'exposé. Ensuite un moment de partage de textes lus ou déclamés, choisis par les participants : chacun est invité (sans que ce soit une obligation) à présenter, en le lisant ou en le récitant, l'extrait d'un roman, un poème, une fable, un passage humoristique... ou n'importe quel texte qu'il souhaite nous faire découvrir.

– Prochaine soirée : lundi 17 janvier. »

LOT

De la **présidente Sandrine Mage** : « Depuis que nous avons enfin repris le fil de nos réunions mensuelles, les projets se dessinent peu à peu. Nous mettons momentanément en sommeil les soirées ludiques que nous avons l'habitude d'organiser annuellement, pour nous consacrer davantage à la langue et la littérature françaises avec un programme bien défini pour chaque réunion, ce qui permet à chaque adhérent d'alimenter sa rubrique de prédilection (lecture de textes ou poésies, présentation d'un auteur et de son livre, jeux littéraires...). **Gilles Fau**, notre secrétaire, émet le souhait d'éditer une lettre trimestrielle qui retracerait notre travail ; nous voulons l'adresser à nos adhérents de la délégation lotoise, mais aussi aux autres délégations et la publier sur le site de l'association Racines, à la rubrique "littérature", avec laquelle nous collaborons. Lien : <https://www.racines-alvignac.fr/francais.html>

Je vous fais part de la parution de mon nouvel ouvrage consacré à la jeunesse : *Entre Douceur et Tendresse*, livre de contes illustré [32 p., 12 €]. Je suis invitée à plusieurs Salons du livre et notamment à celui du livre jeunesse, à Malemort (19), notre département voisin, les 5 et 6 février 2022. J'en profiterai pour parler de l'association.

Gilles Fau est sur le point de sortir également son 2^e tome de *Serviteurs du vin*, où il met en avant la langue et la littérature françaises. Nous ferons ensemble des Salons du livre (programmation en cours).

Lien pour connaître les détails de mon nouvel ouvrage : <http://sandrineartiste.centerblog.net/> ».

LYON

D'Éliane Moras : « Voici ce que nous proposerons pour le prochain trimestre :

– Visite du Grand Hôtel-Dieu de Lyon et restauration au "Réfectoire", la date n'est pas encore fixée, nous pensons au jeudi 20 janvier à 10 heures. Pour plus de précisions, téléphoner à Éliane Moras au 04 78 43 29 67.

Date limite d'inscription : 28 décembre 2021 soit par téléphone, soit par courriel : ccclangue69130@gmail.com.

– 2 mars, à 14 h 15, dictée concoctée et lue par **Françoise Michel** et **Daniel Joly**, nos deux animateurs éclairés (2 €). Inscription avant le 25 février, par téléphone ou par courriel. Correction la semaine suivante.

– 30 mars à 14 h 30 : concours littéraire. Thème : "Autour des adages". Inscription avant le 22 mars, par téléphone ou par courriel. »

PAYS DE SAVOIE

Le **président Philippe Reynaud** nous a écrit : « Le conseil d'administration de la délégation se réunira le samedi 20 novembre à Challes-les-Eaux. À cette occasion, nous ferons le point sur les différentes actions engagées les mois précédents pour défendre notre langue.

Fin novembre, nous participerons également à la campagne "anti-Black Friday". »

TOURAIN

Du **président Philippe Le Pape** : « La délégation organise, le vendredi 25 mars 2022, à l'auditorium de la bibliothèque municipale de Tours, une conférence sur les expressions idiomatiques, intitulée "Du coq-à-l'âne". »

Confinement de collégiens

Nous avons déjà publié (DLF n° 281) trois des meilleures rédactions du Plumier d'or 2021. En voici quatre autres.

En mars dernier, le gouvernement a décrété le confinement contre l'épidémie de Covid 19. Tout le monde devait rester chez soi, et les écoles ont fermé.

Au début du confinement, la plupart des élèves étaient heureux d'être libérés du rythme de l'école. Ils avaient plus de liberté dans leurs horaires, d'autant plus que la visioconférence n'avait pas encore émergé. À ce moment-là, j'étais loin de regretter l'école, bien que les amis me manquent un peu.

Puis la lassitude a succédé à la joie. Lassitude de ne voir personne d'autre que sa famille depuis un mois. Et puis l'école à la maison, le travail sans les amis, c'est dur. Bien que cela me donne plus de temps libre, je regrettais l'école. Puis est arrivée la visioconférence ! Une lueur d'espoir est apparue. Le fait de reprendre le travail avec un professeur et des amis a été presque délivrant. Mais peut-on vraiment considérer des petites têtes sur un ordinateur comme ses amis ? Sans pouvoir parler, s'amuser, est-ce vraiment de l'amitié ? Pour moi, pas vraiment.

Le confinement a duré 70 jours sans aller à l'école. Puis, fin mai, les amis même masqués ont remplacé les têtes en pixels.

En résumé, oui, j'ai regretté de ne pas être allé en classe à cause du Covid, regretté d'avoir perdu deux mois d'amitié.

Gabriel Chabrol, du collège Sainte-Marie, à Clamart (Hauts-de-Seine)

* * * * *

C'était horrible. Ma petite sœur, Lisa, était complètement paniquée. Normal, nous venions d'être inondés, notre grand-père venait de mourir, l'arrière-grand-mère était très malade, et un virus venait de forcer la population mondiale à se confiner.

Nos parents ont donc décidé que nous partirions à la campagne. Dans le week-end qui a succédé à l'annonce du président, nous avons fait trois allers-retours avant de nous installer dans la maison secondaire.

« C'est un jeu » répétaient inlassablement mes parents à ma sœur. « On ne doit pas sortir, pour que le virus ne nous trouve pas. » Mon frère a essayé à plusieurs reprises de faire croire à Lisa que c'était une invasion de zombies, mais elle est restée persuadée que le coronavirus voulait jouer à cache-cache.

L'après-midi j'emmenais ma petite sœur dans les champs derrière la maison. « Ici, il ne nous trouvera pas, pas besoin de mettre un masque ! » Un jour, nous sommes tombées nez à nez avec un chevreuil. Les voitures ne circulant plus, la nature reprenait ses droits.

Finalement, la seule chose qui nous retenait à la « réalité » était les cours. Même à distance, c'était mieux que rien du tout. Ça installait une routine. Parce qu'en dehors

de ça, c'était l'aventure ! Nous avançons à l'aveuglette vers un futur que nous ne connaissions pas. Le matin, nous nous levions sans savoir ce qui se passerait dans la journée : plus d'emploi du temps, de rendez-vous, d'horaires !

Je n'ai pas vraiment regretté de ne pas aller en cours parce que ça m'a permis de vivre une situation inédite.

Lucile Labatut, du collège Jean-Moulin, au Bouscat (Gironde)

* * * * *

Quand mes parents m'ont dit : « Nous sommes confinés
À cause du Covid », je fus transporté
D'une joie illégale. Enfin plus de leçons,
Plus de trop longs devoirs, mais des récréations !

Hélas ! Bien mal acquis ne profite jamais !
Mes parents reçurent vite un *mail* avec l'anglais
Le latin et l'histoire, et les mathématiques,
Et la géographie, et les travaux pratiques.

Ô rage ! Ô désespoir ! Ô devoirs ennemis !
Je devais désormais, sur ma chaise assis,
Écouter les leçons, écrire sur mes cahiers
Ce que le professeur avait enregistré.

C'était bien long. Je regrettais Sainte-Marie,
Les vrais cours, les récréations et mes amis.
Je regrettais également mes professeurs
Qui avaient donné vie à cet ordinateur.

Quelle joie, lorsque fin mai nous délivra
De ces maudits écrans, et quelle grande joie
Quand nous vîmes les terrains entièrement replantés
Mon cœur dit alors : « J'espère que c'est terminé ! »

Stéphane Kergall, du collège Sainte-Marie, à Saint-Père-Marc-en-Poulet (Ille-et-Vilaine)

* * * * *

Lorsque Monsieur Macron a annoncé ce confinement, je m'en suis réjouie. Adieu école, activités extrascolaires. Mais je ne m'attendais pas à ce qu'il dure trois mois, car il était question d'environ quinze jours.

Le travail scolaire ne débuta pas comme je l'avais souhaité. Les professeurs nous ont assaillis de travail. À la maison, nous n'avions qu'un ordinateur, et nous étions quatre enfants à venir chercher nos travaux, sans compter Maman qui préparait et envoyait ses cours d'espagnol.

Les professeurs se sont efforcés d'organiser des réunions Zoom, mais le résultat n'était pas brillant de mon côté, car notre connexion était médiocre, et le son et

l'image stoppaient quelques secondes toutes les dix secondes.

J'avais du mal à me concentrer dans ma chambre. Heureusement le printemps arrivait, la nature, et il m'était toujours agréable d'aller jouer quelque vingt minutes au badminton avec ma sœur. Au fil du temps j'ai regretté mes professeurs un à un, excepté quelques-uns comme le professeur de latin ou encore de physique.

Au bout d'un mois je me suis dit que finalement, l'école, ce n'était pas si embêtant, contrairement à ce que pensent de nombreux élèves. C'est merveilleux, même ! Surtout quand nous avons la chance d'être dans cet incroyable collège où j'aimerais passer toute ma scolarité.

J'ai beaucoup regretté de ne pas avoir pu travailler à mon bureau, sur ma chaise, avec ma voisine ; le bruit des craies grinçant sur le tableau, le carnet de correspondance.

Alixane Blouère, du cours Saint-Martin, à Sablé-sur-Sarthe (Mayenne)

Rassemblement du 20 mars 2022 au Panthéon

À l'occasion de la Journée mondiale de la Francophonie, DLF s'associe à la manifestation lancée par le Haut Conseil international de la langue française et de la francophonie.

Cette manifestation comportera d'abord un rassemblement sur la place du Panthéon le 20 mars 2022, à partir de 14 h 30, avec des interventions de personnalités. Il sera suivi d'une courte marche en cortège dans le Quartier latin.

L'objet de cette manifestation est de défendre et de promouvoir la langue française, la francophonie, la diversité linguistique et culturelle de l'Europe, et du monde.

Nous invitons nos adhérents à participer nombreux à cette manifestation.

Tribune

J'écoute régulièrement France Inter le matin, et voici ce que j'ai entendu lors de l'émission « On va déguster » à propos d'un vin : « buvabilité ». Et ce matin (28 octobre), « héroïser ».

Cela pourrait peut-être figurer dans la rubrique « mots nouveaux ». Qu'en pensez-vous ?

Annie Rainelli-Dongradi (courriel)

C'est un constat général : le débit de nos locuteurs s'emballa partout : dans la rue, à la radio, dans les films et même dans les conférences publiques. J'évoquerai simplement ces publicités qu'on nous inflige à une vitesse supersonique et dont je doute de l'impact positif sur la vente des produits : il faut tendre l'oreille, toutes affaires cessantes... [...]

Et puis la prononciation « grand public » se modifie, s'uniformise : les belles nuances de notre langue disparaissent. Par exemple de plus en plus souvent on prononce **emprunt** au lieu d'**empreint** et vice versa. Fort heureusement avec le contexte l'oreille fine d'un banquier ne s'y trompera pas !

Le sommet est atteint avec les sons **é, è, ê, ai, ait...** Exemples qu'on entend souvent : *en effé, le joué, le palé, le sommé, le molé, le buffé, l'anglé...* Ce qui est gênant parfois c'est le flou dans le temps de l'action avec des verbes comme *aller* et *chanter*. Exemples : – Demain, c'est certain, **j'irai** au cinéma avec toi.

– Aujourd'hui, s'il y avait un bon film, **j'irais** bien au cinéma avec toi.

– Dans l'ambiance du moment *je chantai* ma ritournelle préférée.

– En tant que ténor solo c'est moi qui **chantaïs** les premières notes.

Dans les quatre phrases, écoutez bien nos compatriotes : ils ne font plus la différence entre les sons **é** et **è**. C'est **Ê** à chaque fois (avec ou sans masque).

Il n'est donc pas étonnant que les élèves soient et nous tous soyons perplexes, fassent et fassions des fautes d'orthographe ! Ah ! Il est loin le temps du certificat d'études où on enlevait deux points par faute !

Nous, les Francs-Comtois, respectons encore les nuances et parfois même, à l'instar des Hauts-Jurassiens nous appuyons avec lenteur sur les **ê** et sur les **en** au point qu'on nous confond avec nos voisins suisses. [...] Alors, où est aujourd'hui l'accent français de référence ? Dans le **Loiré** ou sur les **Qué** de la Seine ?

Claude-Roland Marchand (Besançon)

Voici, tiré de mon quotidien préféré, un bel hommage au combat qui est le nôtre. Comme quoi on peut être à la pointe de la défense des langues régionales (Diwan pour le breton « par immersion ») et défenseur de la langue française.

Le Télégramme du 8 octobre 2021

« **Qu'est-ce qu'il dit ?**

Jean-Pierre Grataloup

Je déplore la dégradation du parler de notre belle langue. Personnellement, je trouve cela important, car j'ai le sentiment que cette dégradation, hélas, se généralise. Avez-vous remarqué que le français parlé au présent est plus qu'imparfait. La forme interrogative a disparu. Que lui est-il arrivé ? Horrible, bien entendu, et cela ne touche pas que vous et moi. Mais aussi nos élites et les scientifiques qui envahissent les médias depuis des mois, ainsi que les journalistes et les acteurs « ès lettres »

(Suite p. X.)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

samedi 2 avril 2022 à 9 h 30

à la mairie du 5^e, salle Pierrotet, 21, place du Panthéon,
à Paris-5^e.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Quitus donné au trésorier
4. Fixation du montant des cotisations pour le prochain exercice
5. Renouvellement partiel du conseil
6. Questions diverses

Le présent avis vaut convocation.

Les membres actifs désirant se faire représenter devront envoyer au mandataire de leur choix ou, dans le cas de pouvoir en blanc, à notre secrétariat (222, avenue de Versailles, 75016 Paris) le pouvoir ci-dessous, **dûment rempli**.

✂.....

POUVOIR

À envoyer au mandataire de votre choix ou, à défaut, à notre secrétariat :

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris

Je soussigné(e) (nom et prénom)
domicilié(e)

.....
membre actif de l'association Défense de la langue française, donne
pouvoir à la personne ci-après désignée pour me représenter, parler et
voter en mon nom, à l'**assemblée générale ordinaire** du **2 avril 2022**.

Nom et prénom du mandataire

Fait à le

Signature (précédée de « Bon pour pouvoir »)

INVITATION

Le président du conseil d'administration de Défense de la langue française et les administrateurs vous prient de participer, **samedi 2 avril 2022**, à l'**assemblée générale ordinaire** de l'Association qui se tiendra dans la salle Pierrotet de la **mairie du 5^e, 21, place du Panthéon, à Paris-5^e**, et au déjeuner, qui aura lieu dans les **salons du palais du Luxembourg, 15 ter, rue de Vaugirard, à Paris-6^e** (prix : 50 €). Carte d'identité obligatoire (ainsi que masque et passe sanitaire).

Assemblée : 9 h 30

Déjeuner : 13 heures



COUPON - RÉPONSE*

M. (prénom et nom)
accompagné(e) de M. (prénom et nom)
et de M. (prénom et nom)
assistera à l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2022 ☐
n'assistera pas à l'assemblée ☐
assistera au déjeuner du 2 avril 2022 ☐
n'assistera pas au déjeuner ☐

* Cochez les réponses choisies.

Ce coupon-réponse est à envoyer avant le 25 mars à M^{me} Madly Podevin, DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Il est rappelé que toute inscription au repas doit être accompagnée du règlement correspondant et qu'aucune dérogation ne pourra être obtenue.

APPEL À CANDIDATURES

Les administrateurs sortants et rééligibles sont :

MM. Jean-Pierre Colignon, Xavier Darcos, Marceau Déchamps,
Christophe Faÿ, Philippe Jullian-Gaufrès et Jean Pruvost ;
M^{mes} Anne Rosnoblet et Marie Treps.

Les candidatures, accompagnées d'un bref curriculum vitae, devront être adressées au secrétariat avant le 2 mars 2022. Les élections auront lieu au cours de l'assemblée générale, le samedi 2 avril prochain.

(Suite de la p. VII.)

dans les tribunes, les reportages, les séries télévisées, les films. Une conspiration ! Certains disent qu'il en est ainsi, que la langue évolue au fil du temps, que tout cela participe à son renouveau. Certes, mais doit-elle vraiment évoluer vers la médiocrité alors même que nous sommes assaillis d'anglicismes pour la plupart inutiles ? Mon institutrice du primaire d'il y a longtemps a aujourd'hui rejoint Molière. Elle remue, il se tourne, se retourne. Mais qu'est-ce qu'il dit ? »

Henri-Jean Turier (Brest)

Je ferai le meilleur usage en direction de deux de mes amis des exemplaires supplémentaires que vous m'avez adressés afin de les inciter à nous rejoindre.

À la suite de cette pitoyable défaillance [retard de cotisation], je note dès maintenant, et en bonne place dans mon agenda, qu'à la fin de la présente année j'ai l'impérieux devoir de matérialiser mon fidèle attachement à notre belle et grande

Association dont j'apprécie l'excellence des écrits, de la première à la dernière ligne tout au long de l'année, chaque début de trimestre calendaire !

Je remercie, au passage, celles et ceux qui, bénévoles, dévoués et enthousiastes dans ce cadre, nous font partager avec bonheur leur joie de nous transmettre ou rappeler les précieuses subtilités de notre belle langue, trop souvent estropiée par certains francophones inconséquents !...

Lucien-Paul Cauvin

(Sermaise-sous-Dourdan, Essonne)

Revue passionnante pour un vieux « prof » d'anglais.

André Cattieuw (Jouy-en-Josas)

Avec encore tous mes remerciements pour votre action et votre revue, toujours aussi pertinente et enrichissante.

Marie-Hélène Louvard (Paris)

Dictée du Muséum

La première édition de la dictée du Muséum national d'histoire naturelle a eu lieu à distance, début octobre, dans le cadre de la Fête de la science. Cet exercice a permis à plus de 5000 élèves, de la 6^e à la 2^{de}, de découvrir, depuis leur salle de classe, l'histoire de la météorite de Juvinas, tombée en Ardèche le 15 juin 1821.

Plus des deux tiers de ces élèves ont des professeurs qui ont participé au Plumier d'or 2021 et que DLF avait informés de cette dictée à distance.

Voici le lien vers le texte de la dictée et vers la vidéo de la lecture faite par **M^{me} Brigitte Zanda**, maîtresse de conférences au Muséum :

<https://edu.mnhn.fr/mod/page/view.php?id=19705>.

Riana Le Gal

Merci !

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons.

Citons Philippe Ariotti, Philippe Badarelli, Bernard Barant,
Martine et Patrice Barnoux, Dominique Barolo, Yves Barrême,
Lionella Besson-Pascasio, Ange Bizet, Jean-Pierre Clanet, Joseph Claude,
M. et M^{me} Marcel Coisne, François Delarue, Jacques Dhaussy, Yvonne Excoffon,
Guy Giverne, Bernard Hall, Pierre-Alexandre Hennequin, Antoinette Jean,
Étienne Le Bouteiller, Pascal Lecler, Régine Lefèvre, Michel Lelart,
Édouard Leroy, Elisabeth de Lespada, Bernard Linglin,
Marie-Hélène Louvard, Janine Ménès, Bernard Muller, M. et M^{me} Pierre Perret,
Sébastien Picou, Jean-Paul Pigasse, Thierry Roger, Alain Rousseau,
Henri-Jean Turier, Catherine Verret-Vimont, François Verschaeve.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

Trouvez l'auteur (p. 31)

Il s'agit de Jean Dutourd (1920-2011), dans un article du *Figaro littéraire* (8 septembre 1986), intitulé « "Le Dictionnaire" par un des Quarante ».

Solution des mots croisés (p. 32)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	L	A	C	E	D	E	M	O	N	E
2	A	N	E	M	O	N	E		O	R
3	P	E	L	O	T	O	N	N	E	E
4	O	M		I	A	G	O			
5	N	I	O	S			T	R	I	S
6	I	Q	U		A	C	T	E	N	T
7	E	U	R	O	P	E	E	N	N	E
8		E	A	U		A	S	T	E	R
9	I	S	L	A	M			E	S	E
10	O			H	E	L	A	S		S

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– Sous le pseudonyme de **Jehan de La Source**, **Alain Rousseau** vient de publier son nouveau et charmant recueil *Poèmes 2020*, pour « *s'échapper de l'enclos de nos confinements* » (Les Éditions La Bruyère, 80 p., 16 €).

– **Christian Faison**, nouvel adhérent, nous signale ses derniers ouvrages : *J'ai dix ans, ma vie est un cauchemar* (J'ai lu, 2007, 256 p., 5,80 €), livre traduit en japonais, et *J'ai choisi de vivre. Histoire d'une résilience*, en collaboration avec le psychologue **Yves Boulvin** (Presses de la Renaissance, 2010, 180 p., 19 €).

– **Dominique Aguessy** publie *Bleus d'Aurore*, préface de **Piet Lincken** (Éditions du Cygne, « Poésie francophone », 2021, 102 p., 13 €). Ces poèmes, éloge de la fragilité, retrouvent le chemin de l'émerveillement, de la quête du sens de l'Histoire, du sens de la vie pour chacun.

– Dans *Livr'arbitres* (n° 35), **Bernard Leconte** présente le « *polar bernanosien* » de **Michel Bouvier**, *À l'ombre des saules* (Éditions Gilles Guillon, 2021), et **Catherine Distinguin** la *Correspondance*

(1569-1614) de Marguerite de Valois (Classiques Garnier). Elle analyse celle de Marie-Madeleine Martin et Jean de La Varende, tirée de *La Varende et moi* (édité par l'association Présence de La Varende).

– **Axel Maugey** nous fait connaître un grand poète québécois, à travers un essai écrit avec passion et rigueur : *Gaston Miron : le poète et le politique. Un amoureux de la langue française* (Éditions Unicité, 2021, 124 p., 14 €).

– **Marc Rousset** se demande *Comment sauver la France. Pour une Europe des nations avec la Russie* (Éditions du Panthéon, 2021, 440 p., 26,90 €). « *Le multilinguisme européen doit être préservé*, écrit-il, *chaque nation gardant son identité et sa langue.* »

– « De l'écran et de son omniprésence... », tel est le thème de la chronique de **Jean Pruvost** dans le 231^e numéro de la *Revue de l'AMOPA*.

AUTRES PUBLICATIONS

– À télécharger sur internet, le *Rapport annuel 2020* de la Commission d'enrichissement de la langue française. Il « *rend compte de la production et de la diffusion des 217 termes et*

définitions que [cette commission], placée sous l'autorité du Premier ministre et présidée par M. Frédéric Vitoux, de l'Académie française, a publiés au Journal officiel pendant cette année. Ces termes, élaborés par un réseau de près de 400 experts, ont été repris dans la base de données FranceTerme. »

– *L'anglais en débat au Québec. Mythes et cadrages*, de **Virginie Hébert** (Presses de l'Université Laval, 2021, 193 p., 19,95 €).

– Le *Bulletin de l'Académie nationale de médecine* (août 2021, n° 7), sous la plume de **Jacques Battin**, nous présente « *Rousseau, malade, devenu son propre médecin* ».

– À faire connaître le site de **Françoise Nore**, qui traite de linguistique et de lexicologie.

MÉDIAS

– *Le UN Hebdo* étudie une question d'actualité chaque semaine. Dans le numéro du 22 septembre : « *Le français langue vivante ?* » (Transmis par **Élisabeth de Lavallade**.)

– *Le Progrès* (27 septembre), **Paul Kolodvinsky** nous transmet l'article titré « *En France, on oublie de défendre notre langue !* », qui souligne la

remise « à pied d'œuvre » de la maison de la Francophonie à Lyon, présidée par **Christian Philip**.

– Dans **Le Journal de Montréal** (7 octobre), **Guy Fournier** s'indigne : « *Entraînée par le snobisme des élites parisiennes, la France devient l'ennemie de sa propre langue.* » Il précise : « *La France semble abandonner sa langue [...] au snobisme des publicitaires, des journalistes, des animateurs et des commentateurs, tous trop heureux d'afficher leurs connaissances de l'anglais, si minces soient-elles.* »

– **Le Progrès** (13 octobre), **Jean-Philippe Cavaillez** signale que l'écriture inclusive est déclarée *persona non grata*, et est bannie de tous les actes, courriers, rapports, délibérations, etc., par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. (Transmis par **Daniel Joly**.)

– **RMC TV** (20 octobre), dans l'émission « Les Grandes Gueules », les intervenants ont estimé qu'il fallait « *travailler l'orthographe pour faire perdurer la langue* ».

– **La Croix** (21 octobre) consacre un grand article à la **Grande Grammaire française** (voir p. 64), ouvrage né, sous l'égide du CNRS, de la collaboration de 57 linguistes, 32 universités et laboratoires de recherche.

– **CNews** (26 octobre), dans « Face à l'Info », **Mathieu Bock-Coté** s'interroge sur l'effondrement de l'orthographe et dit « *tout le mal possible de l'écriture inclusive* ». Quant à **Eugénie Bastié**, elle pense que « *changer les mots d'une langue est une forme de totalitarisme* ».

– **Marie-Hélène Verdier** fustige, dans **Causeur** (8 novembre), le PDG d'Air Canada, **Michel Rousseau**, qui ose se vanter de ne pas parler français !

– **Le Monde** (11-12 novembre), **Clara Cini** dénonce l'usage fautif de l'expression « *pas de souci* », formule devenue synonyme de « de rien, pas de quoi, d'accord », etc.

– Le 17 novembre, **radios** et **télévisions** se sont émues de l'apparition du « *pronom non genré "iel"* » dans la version internet du Robert.

FÉLICITATIONS

– **Nicole Lartigue** a reçu « le prix du président de la SPAF [Société des poètes et artistes de France] pour son ouvrage **De la plume au pinceau** et pour son dévouement à la poésie et aux arts, au sein d'Art et Poésie de Touraine ». (Voir **Art et Poésie de Touraine** [n° 246].)

ON NOUS CITE

– **Thierry Devienne**, journaliste à **Midi Libre**, a publié un article élogieux, le 17 octobre,

à propos de l'assemblée générale et des activités de la délégation du Gard de DLF, dont il est membre.

– **La Tuile** (octobre 2021), journal satirique suisse, s'insurge contre l'écriture inclusive et affirme : « *On peut s'abonner à l'xxxxxxcellllente* (sic) *revue DLF [...]* dont la devise nous plaît beaucoup : "*Ni laxisme, ni purisme*". » Ajoutons qu'y est reproduite gratuitement l'annonce diffusée par **Aurèle Challet**, président de la délégation de DLF en Suisse, pour inciter ses compatriotes à adhérer à notre combat (cf. **DLF** n° 281).

– **Michel Mourlet** écrit, dans sa chronique « Journal critique » de **La Nouvelle Revue universelle** (n° 64) : « [...] dans la tribune des lecteurs de Défense de la langue française, revue que je révère [...], l'un d'eux reproche aux travailleurs du micro [...] de parler des "chances" de passer sous une voiture, ou d'attraper la covid. » Et notre ami d'expliquer « *qu'on parle encore de chance bonne ou mauvaise...* ».

– Publié par **Le Figaro** avec l'**AFP** (13 août) par **Antonio Litterio** : « À la tête de **DLF-Suisse**, **Aurèle Challet** prévoit d'organiser fin octobre à Genève les premiers "États généraux de la langue française en Helvétie", et entend réunir suffisamment de signatures pour lancer un vote, comme le

permet la démocratie directe suisse. L'initiative populaire "vise à interdire l'écriture dite inclusive dans toute la Suisse, on ne parle pas de l'épicène, mais bien des points entre les lettres", explique à l'AFP cet ancien journaliste sportif qui ne voit pas "en quoi cela pourrait aider la cause de la femme" de mettre "les points entre les lettres au lieu de les mettre sur les i" ».

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– **Micheline Guilpain-Giraud**, de Toucy, présidente de l'Association Pierre-Larousse, a composé des dictées d'un très bon niveau, à partir du *Grand Dictionnaire universel*, avec corrections détaillées, qui « peuvent intéresser les lecteurs de [notre] revue » (06 98 91 62 94).

– **Alain Sulmon** a écrit deux lettres au maire d'Alès pour attirer son attention sur l'abus des anglicismes dans la revue *AlèsAgglo*. 1. (Septembre) : « Dog trainer (*sic*), expression traduite ensuite par : "Performance de dressage et savoir-faire d'oies et de chiens". Aurait-il été si difficile, si déplacé, si incongru,

si incorrect de parler tout de suite de Dressage de chiens ou de Dressage de chiens de berger ? » 2. (Octobre), à propos de « coup de boost sur la mobilité ! » qui aurait pu se dire « coup d'accélérateur ... » : « Cette invraisemblable dégradation de notre langue par l'abus des anglicismes, [je fais] appel à des Anglo-Saxons pour en dénoncer l'usage en citant [...] David Crystal, qui a récemment déclaré que si l'anglais devenait la seule langue apprise ou référente : "Ce serait le plus grand désastre intellectuel que la planète ait jamais connu !" » et nos amis **Sharon Étienne** et **Donald Lillistone** (voir ci-dessous*).

* Courriel de **Mme Étienne** (extrait) : « En déformant l'anglais en une combinaison mal appropriée de leur propre création, [les médias] font preuve d'un manque total de respect pour les deux langues, et rendent leur message incompréhensible [...]. Je crois que nous sommes témoins d'un crime contre la civilisation... »

* **Donald Lillistone**, voir *DLF* n° 280, page 46.

– **Jean Pruvost**, toujours fort sollicité, nous signale sa « nouvelle chronique, télévisée cette

fois-ci, sur France Info-télé, [qu'il] donne désormais tous les week-ends sur un mot anglais qui gagnerait à être traduit en français de bon aloi ».

– **Alfred Gilder**, secrétaire général de l'Association des écrivains combattants, va publier un livre collectif, dont il a déjà écrit le chapitre sur la langue française, intitulé « Lettre à des adolescents ».

– N'oublions pas **Jean Sarraméa**, qui nous offre régulièrement quelques-uns de ses beaux poèmes.

– L'association Orthographia, présidée par **Agnès Cerighelli**, organise « à titre bénévole des dictées pour toute municipalité, association, établissement scolaire qui le demande. [Ces] dictées sont extraites des plus beaux textes de la littérature française et francophone. »

– **Jean-Pierre Colignon** rédigera de nombreuses dictées au cours du premier semestre 2022, dont celles de Paris-17^e, de Vernon et d'Asnières-sur-Seine. Renseignements sur le site de DLF et sur celui de Jean-Pierre Colignon. **C. M.**

Grande nouveauté pour l'année 2022 : des collégiens vont rédiger un feuilleton dont vous pourrez lire le premier épisode dans la prochaine revue.

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Amin Maalouf, Erik Orsenna,
Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de pharmacie

M. le professeur François Rousselet. MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,
Yves Commissionat, Georges Le Breton, Roland Peret, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini, linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie ; Bruno Delmas, président honoraire de l'Académie des sciences d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi, ancien sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre, ancien sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie ; M. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; M^{me} Lise Gauvin, universitaire et écrivaine ; MM. Radhi Jazi, correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ; Abdelaziz Kacem, écrivain ; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain ; Hippolyte Wouters, avocat au barreau de Bruxelles et écrivain, Heinz Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta, correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;
M^{me} Adrienne Dauprat, secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Véronique Likforman, présidente.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe, président ;

M. Claude Gangloff, vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ;
M. Jean-Pierre Rouard, vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé, présidente ;
M^{me} Nicole Eymin, secrétaire.

Gard :

M. Alain Sulmon, président.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob, président.

Liban :

M. Robert Martin, correspondant.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage, présidente ;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine, présidente.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Saïd Serbouti, président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens, président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud, président.

Suisse :

M. Aurèle Challet, président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape, président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *L'Astronome*, de Vermeer (musée du Louvre).

Citation de la couverture : Emmanuelle Laborit, actrice et directrice de l'International Visual Theatre, est l'auteur du *Cri de la mouette*.

Comité de rédaction et correcteurs : Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Elisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, André Choplin, Pierre Dérat, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié et Joseph de Miribel.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org

L'adhésion et le règlement peuvent être faits à partir
du site de l'association.

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

.....
déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

..... Vous avez connu Défense de la langue
Services que vous pourriez rendre à française par :

l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)

FRANCE

HORS DE FRANCE

Bienfaiteur et mécène

à partir de 100*

à partir de 100

Cotisation et abonnement

46*

49

Cotisation couple avec abonnement

49*

52

Cotisation sans abonnement

27*

27

Abonnement seul

38

44

Étudiant (moins de 25 ans)

10

15

Abonnement groupé

(une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)

75

80

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).

PROCHAINES RÉUNIONS

Déjeuner : jeudi 20 janvier 2022

Notre déjeuner d'hiver aura lieu le 20 janvier, à 12 h 30, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 38 €).

Notre invité d'honneur sera Claire Koç, pour son ouvrage *Claire, le prénom de la honte* (Albin Michel, 2021, 208 p., 17,90 €).

N'oubliez ni votre masque ni votre passe sanitaire.

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, à Paris-16^e. (Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer en même temps votre inscription et votre chèque.)

Rassemblement au Panthéon, le 20 mars 2022, à 14 h 30 (voir page VI).

Assemblée générale et déjeuner : samedi 2 avril 2022

L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra le 2 avril, à 9 h 30, à la mairie du 5^e, salle Pierrotet, 21, place du Panthéon, à Paris-5^e, et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures, dans les salons du palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard, à Paris-6^e (prix : 50 €).

Notre président, Xavier Darcos, de l'Académie française, accueillera Laurent Pernot, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auteur de *L'Art du sous-entendu* (Fayard, 2018, 340 p., 19 €).

Renseignements pages VIII et IX. Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront adressé le montant correspondant.

Objectifs

de Défense de la langue française

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XVI** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

